



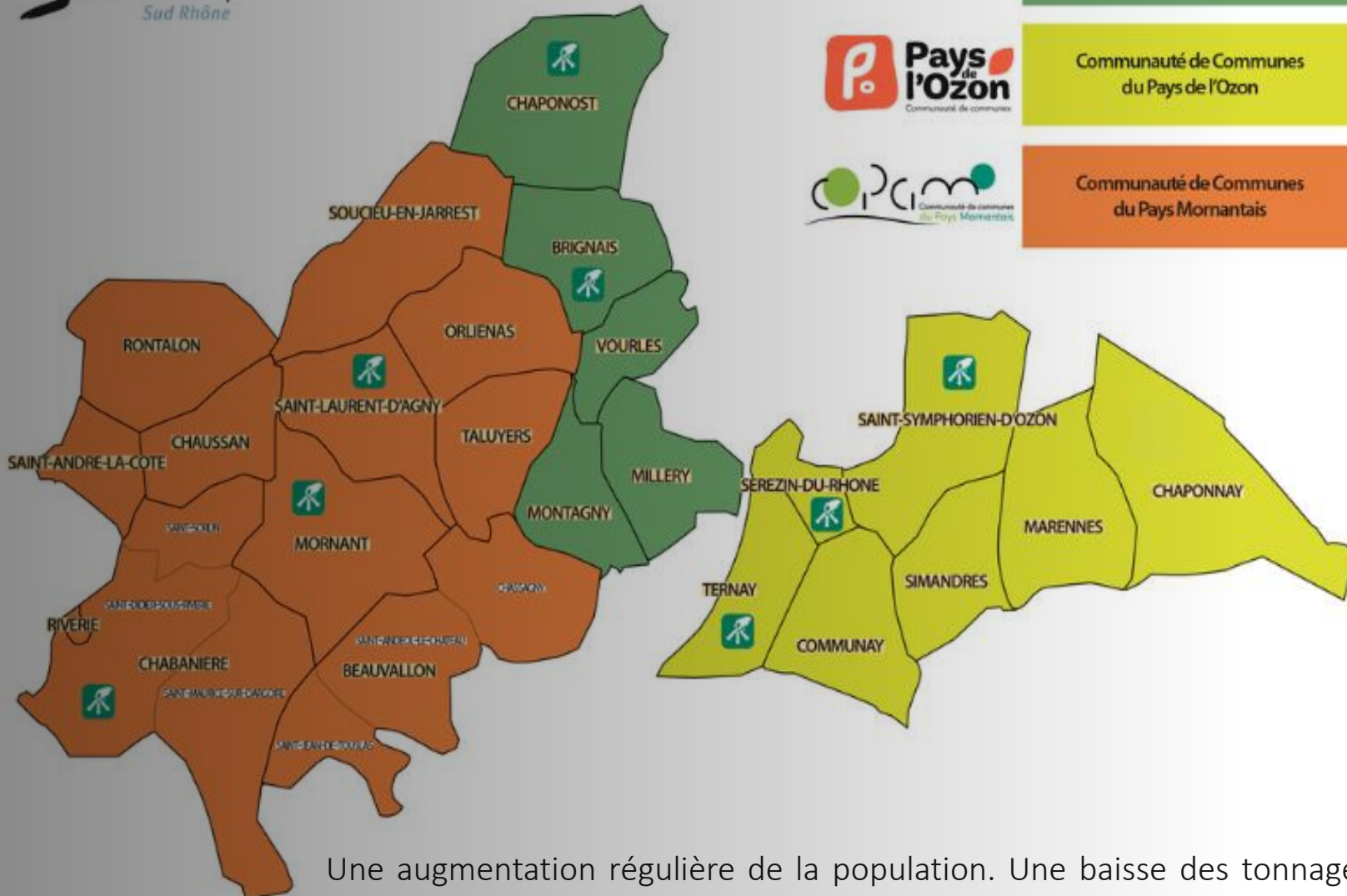
RAPPORT ANNUEL 2025

SOMMAIRE

1. Organisation du SITOM Sud Rhône
2. Collecte et traitement des déchets ménagers non recyclables (OMR)
3. Collecte et traitement des déchets ménagers recyclables
4. Exploitation des 8 déchetteries
5. Bilan des trois flux
6. La prévention des déchets
7. Continuité de la maîtrise des coûts
8. Actions en faveur de l'économie circulaire
9. Un bilan financier équilibré
10. La sensibilisation de tous les publics
11. Revue de presse 2025

1.

**ORGANISATION DU
SITOM SUD RHONE**



Communauté de Communes
de la Vallée du Garon



Communauté de Communes
du Pays de l'Ozon



Communauté de Communes
du Pays Mornantais

ORGANISATION DU SITOM EN 2025

91 338

Habitants (+ 0,60% /2024)

**3 COMMUNAUTÉS DE
COMMUNES**

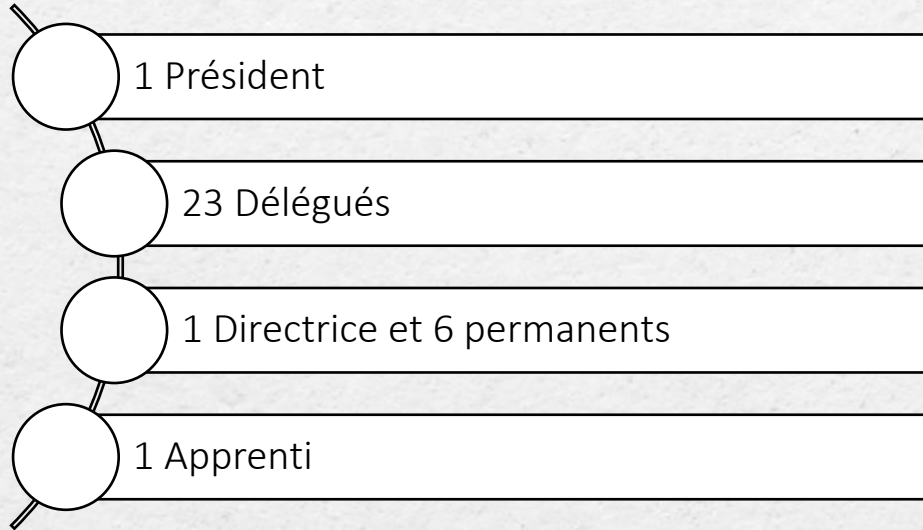
23 COMMUNES

8

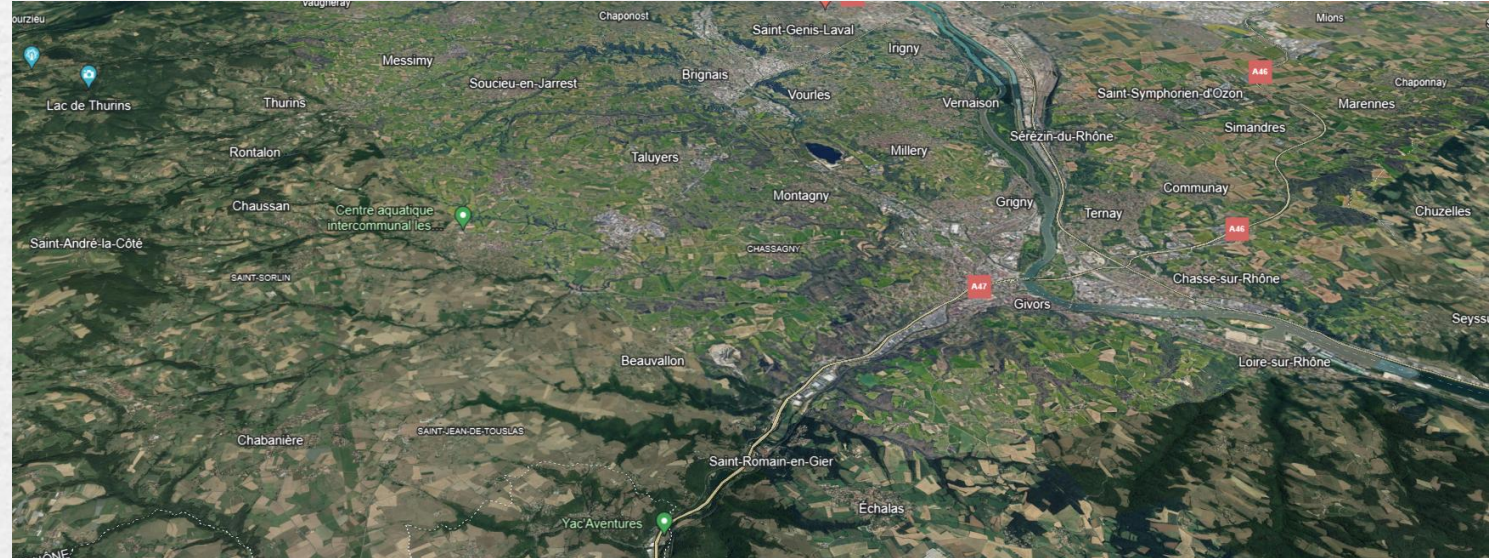
Déchetteries

Une augmentation régulière de la population. Une baisse des tonnages et du ratio kg/hab qui se poursuivent.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE



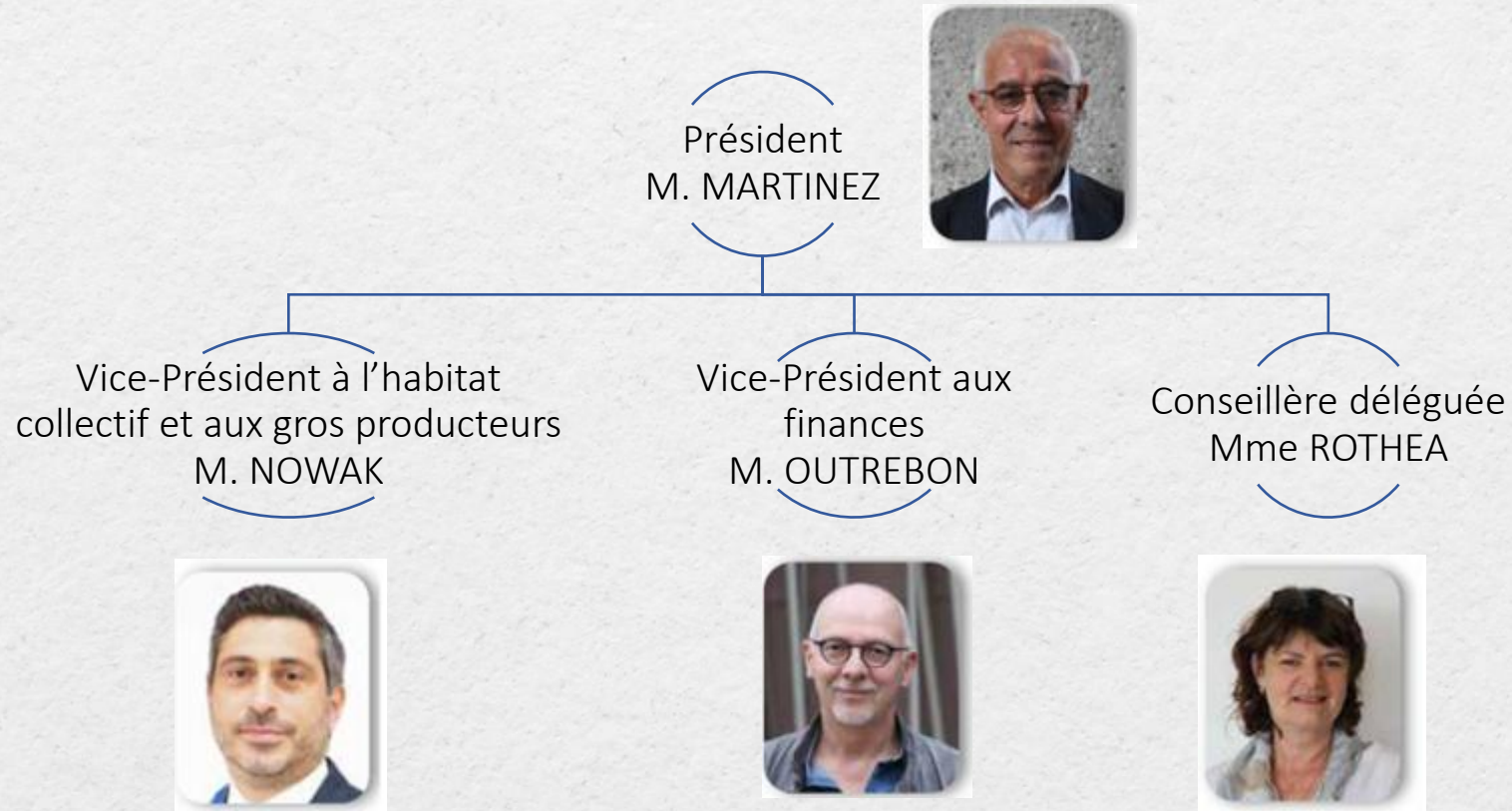
ORGANISATION DU SITOM EN 2025



DOMAINE DE COMPÉTENCE

- Collecte et traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- Collecte et tri des déchets ménagers recyclables (verre, papiers, emballages ménagers en plastique, en cartonnets, en acier, en aluminium), des biodéchets
- Gestion de 8 déchetteries
- Prévention des déchets, compostage ,
- Communication, sensibilisation des élus, des usagers du territoire, des enfants

ORGANISATION DU SITOM 2020-2026



Autres membres :
CCVG : M. FRANCO
COPAMO : M. SAVOIE et M. BREUZIN
CCPO : M. G. COSTE et M. GAT

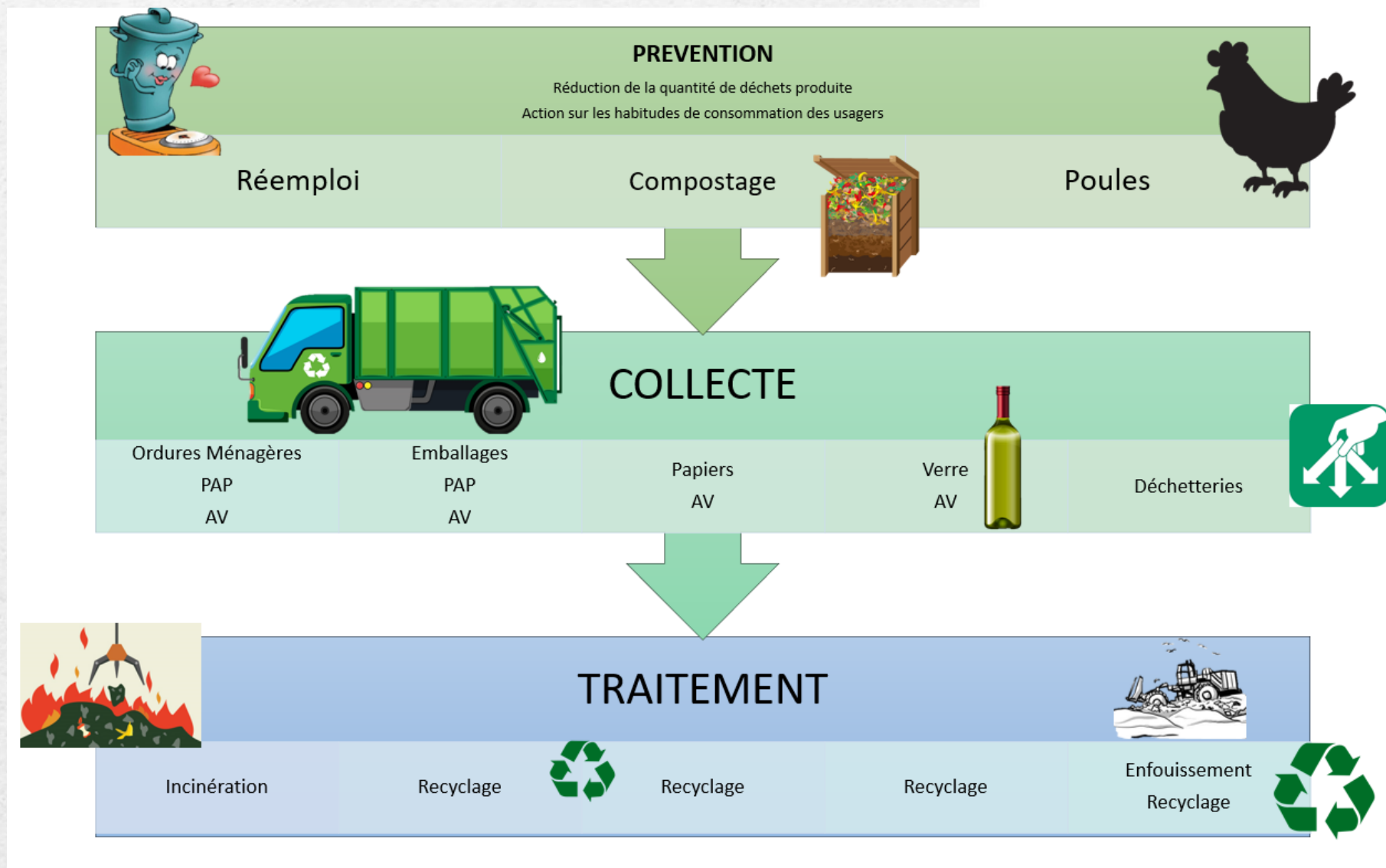
Election du comité syndical le 10/09/2020

ORGANISATION DU SITOM

Revoir L'image

Ajouter la collecte biodéchets

Le réemploi



Etapes de la gestion des déchets

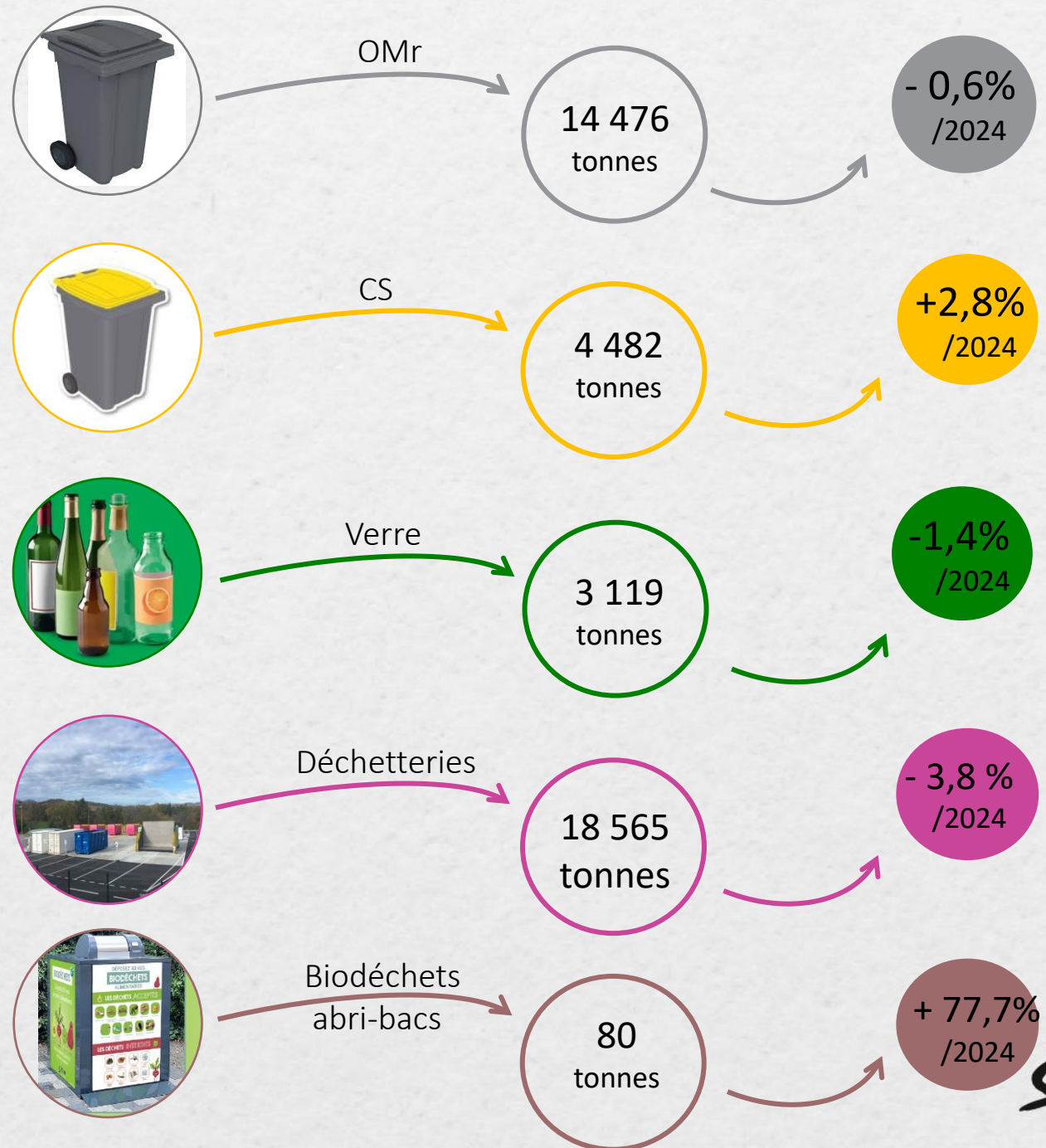
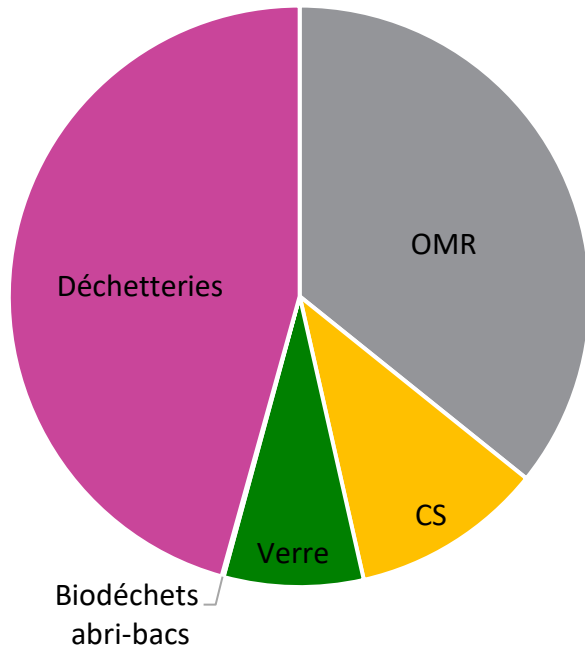
QUELS DÉCHETS EN 2025 ?

EN 2025, 40 722 TONNES DE DÉCHETS TRAITÉES :

445.8 KG/HAB EN 2025

446.46 KG/HAB EN 2024 VS 478.2 KG/HAB EN 2023

(MOYENNE NATIONALE 2023 *: 559 KG/HAB/AN, DONT 225 KG D'OMR)

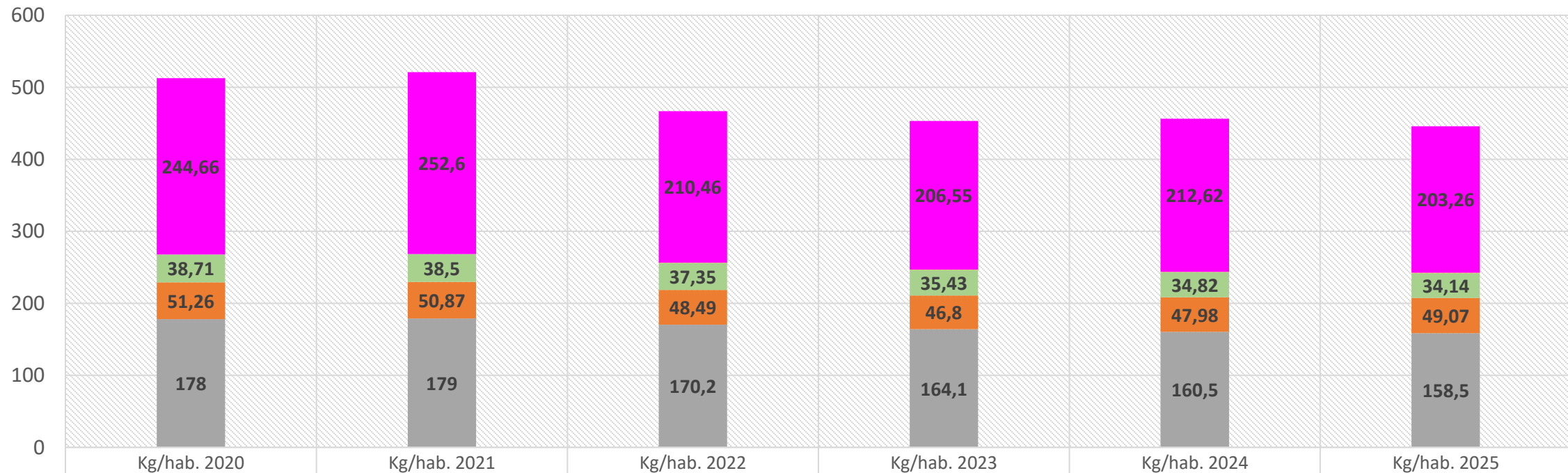


*publication ADEME « la collecte des déchets par le service public en France en 2023 - 10/2025

2020 – 2025 : BAISSSE DE LA PRODUCTION GLOBALE DES DMA

- 40721 tonnes de DMA en 2025 (41438,7 t en 2024, 44585 t en 2020)
- 445,8 Kg/hab. en 2025 (456,4 en 2024 et 512,6 en 2020) - baisse de 13 % entre 2020 et 2025.

Evolution des ratios de DMA 2020-2025 (kg/hab/an)



■ Déchetteries (Die)-Total	244,66	252,6	210,46	206,55	212,62	203,26
■ Pav Biodéchets	0	0	0,34	0,36	0,49	0,87
■ Verre	38,71	38,5	37,35	35,43	34,82	34,14
■ CS	51,26	50,87	48,49	46,8	47,98	49,07
■ OMr	178	179	170,2	164,1	160,5	158,5

■ OMr ■ CS ■ Verre ■ Pav Biodéchets ■ Déchetteries (Die)-Total

QUE CONTIENNENT NOS BACS OMr (bacs gris)?

(moyenne nationale, étude Ademe données 2024)

Quelles
quantités
produites ?



14 millions de tonnes soit **223 kg** par habitant en 2024

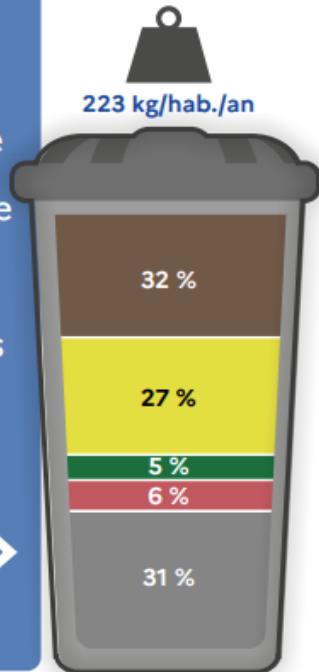
d'ordures ménagères résiduelles collectées en France métropolitaine

Qu'est-ce que les ordures ménagères résiduelles ?

Ce sont tous les déchets qui sont mis à la poubelle et non dans un bac de tri ou apportés en déchèterie.

Source : Enquête Collecte ADEME 2023 pour la France métropolitaine

En 2024,
notre poubelle
contient encore
en moyenne
2/3 de déchets
qui pourraient
en être
détournés. >



QUE CONTIENNENT LES BACS GRIS DES HABITANTS DU TERRITOIRE DU SITOM ?

CAMPAGNES DE CARACTÉRISATION RÉALISÉES DANS LE
CADRE DE LA CAMPAGNE NATIONALE, DONNÉES 2024)

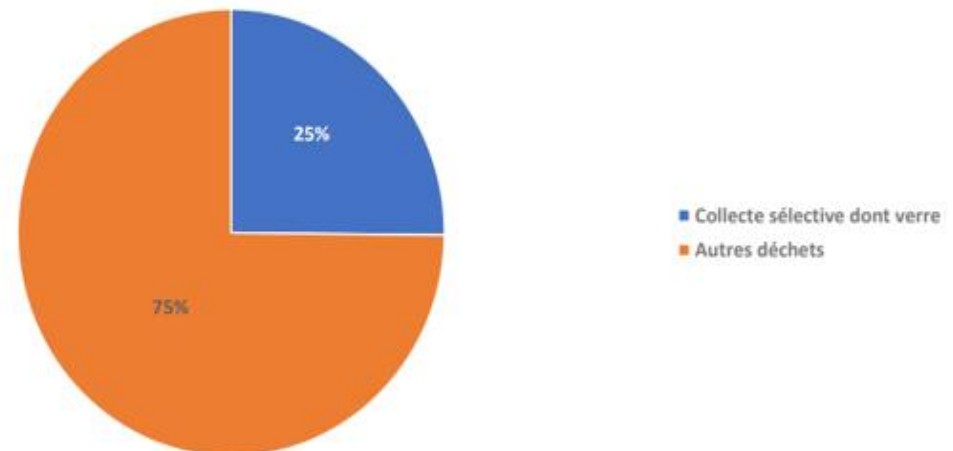
ORGANISATION D'UNE CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DU SITOM EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCO- ORGANISMES LEKO

Objectifs :

Leko a réalisé en 2024 une analyse fine de nos OMR
afin de définir la part des emballages et papier
encore présents dans les bacs gris

POTENTIEL DE TRI BAC JAUNE

Proportion collecte sélective dont verre / Autres déchets au sein des OMR, en % de la masse humide



En moyenne, 25,2% du gisement d'OMR est composé d'emballages destinés à la collecte sélective et au verre et pourraient donc être détournés vers ces 2 flux.

2.

**COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS
NON RECYCLABLES**

Fréquences des collectes OMR :

C 1 une fois par SEMAINE

- Tout le territoire
- C 0,5 SUE ST SYMPHORIEN D4OZON à partir de février 2025

C2 - 2 fois par semaine

- BRIGNAIS

Micro-benne

- 5 impasses de Marennes
- 5 impasses de Ternay
- 7 rues, impasses et allées de Brignais
- 1 impasse de Chaponost

100 SILOS d'apport volontaire pour les OMR

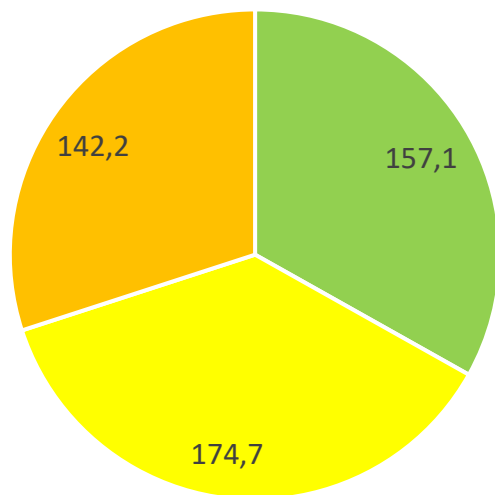
Toutes les communes sauf Chaussan, Marennes et Rontalon

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Prise en
charge
financière
par les
communes

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Production OMr en kg/hab incluant les
gros producteurs en 2025



■ CCPO ■ CCVG ■ COPAMO

PRODUCTION TOTALE D'OMR (MÉNAGERS + GROS PRODUCTEURS) :

CCPO	CCVG	COPAMO
27 998 hab.	32 934 hab.	30 406 hab.
50 361 kms	70 335 km	74 975 km
4 400T	5 752T	4 324T
Total : 14 476 T collectées (incluant silos OMr) Silos OMr : 1 118 tonnes 21 980 km pour Guérin Minéris 195 671 km pour BOM SUEZ, Nicollin, Guérin, PIZZORNO		

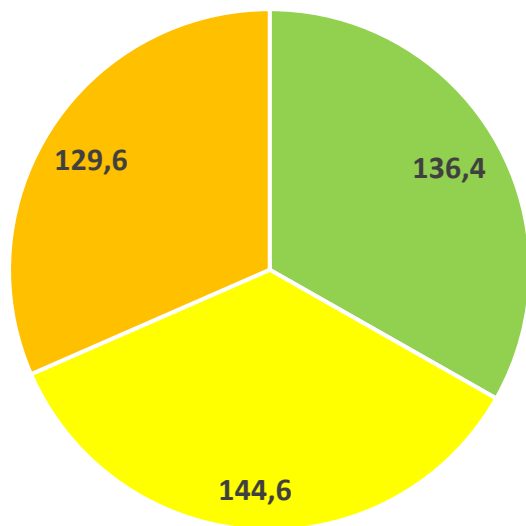
CHIFFRES CLEF

- Moyenne SITOM 2025 : 158,5 Kg/hab. incluant les gros producteurs
- Comparaisons 2025/2024 : 160,5 kg/hab, -1,2% ; et 2025/2020, 178 kg/hab/an, -11%
- Moyenne Départementale 2023 : 203 Kg/hab.
- Moyenne régionale 2023 : 222,3 Kg/hab
- Moyenne nationale 2023* : 223,6 kg/hab
- Moyenne métropole de Lyon en 2024 (rapport annuel) : 196,5 kg/hab

*publication ADEME « la collecte des déchets par le service public en France en 2023 - 10/2025

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Production OMr en kg/hab excluant
les gros producteurs en 2025



■ CCPO ■ CCVG ■ COPAMO

PRODUCTION D'OMR DES MÉNAGES (HORS RS) :

CCPO	CCVG	COPAMO
27 998 hab.	32 934 hab.	30 406 hab.
3 660,3 T	4 292,3 T	3 798,8 T
136,4 Kg/hab	144,6 Kg/hab	129,6 Kg/hab
Total : 12 521,2 T collectées / 137,1 kg/hab/an		

CHIFFRES CLEF :

Moyenne AURA en C1 SANS TI (Tarification incitative) : 218 Kg/hab

Moyenne AURA en C1 AVEC TI : 138 Kg/hab

Moyenne AURA en C0,5 SANS TI : 172 Kg/hab

Moyenne AURA en C0,5 AVEC TI : 108 Kg/hab

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

UNE BAISSÉ DE LA PRODUCTION D'OMR QUI SE POURSUIT EN 2025:

- 137,1 kg/hab. collectés en 2025 hors Redevance Spéciale (production uniquement des ménages)
- 158,5 Kg/hab. en 2025 (incluant les gros producteurs) - baisse du ratio (kg/hab/an) de 11 % entre 2020 et 2025.

Evolution des quantités d'Ordures Ménagères Résiduelles collectées
- gros producteurs inclus de 2015 à 2025



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

PRESTATAIRES

Equipements

Bacs/silos enterrés et aériens

SULO

Collectes

PAP COPAMO

NICOLLIN

PAP CCVG

SUEZ

PAP CCVO

PIZZORNO

PAV

GUERIN

Traitement

Incinérateur de Gerland

METROPOLE DE LYON



3.

**COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS
RECYCLABLES**

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Briques alimentaires - Bouteilles, flacons, emballages en plastique - Emballages métalliques et bouchons - Cartonnettes

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT



Journaux - Magazines - Lettres - Courriers - Enveloppes - Catalogues - Prospectus - Livres - Cahiers - Sachets



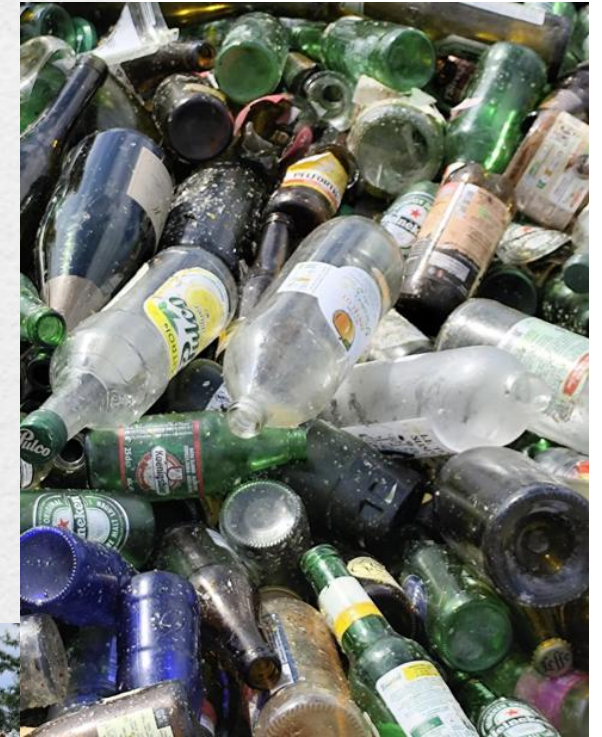
RAPPEL DES CONSIGNES :

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

FOURNITURE DES CONTENANTS POUR LA CS :

- Bacs jaunes : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos aériens : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos enterrés 3 flux COPAMO : prise en charge à 100% par le SITOM
- Silos enterrés verre CCPO et CCVG : prise en charge à 50% par le SITOM
- Silos OMR : prise en charge à 100% par les communes

UN MAILLAGE DU TERRITOIRE EN PROGRESSION CHAQUE ANNEE



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

ACTIONS DU SERVICE DE COLLECTE DU SITOM EN 2025 AU SERVICE DE LA POPULATION (BACS JAUNES) :

906 interventions menées par le SITOM en 2025
700 interventions en 2024

Type d'actions

Changement de couvercles et de bacs (HS)

Livraison de bacs jaunes (nouveaux arrivants)

Dotations de bacs supplémentaires

Changement de volume du bac

- Environ 400 heures de terrain pour nos agents du SITOM
- 4 jours par semaine pour le rippeur +

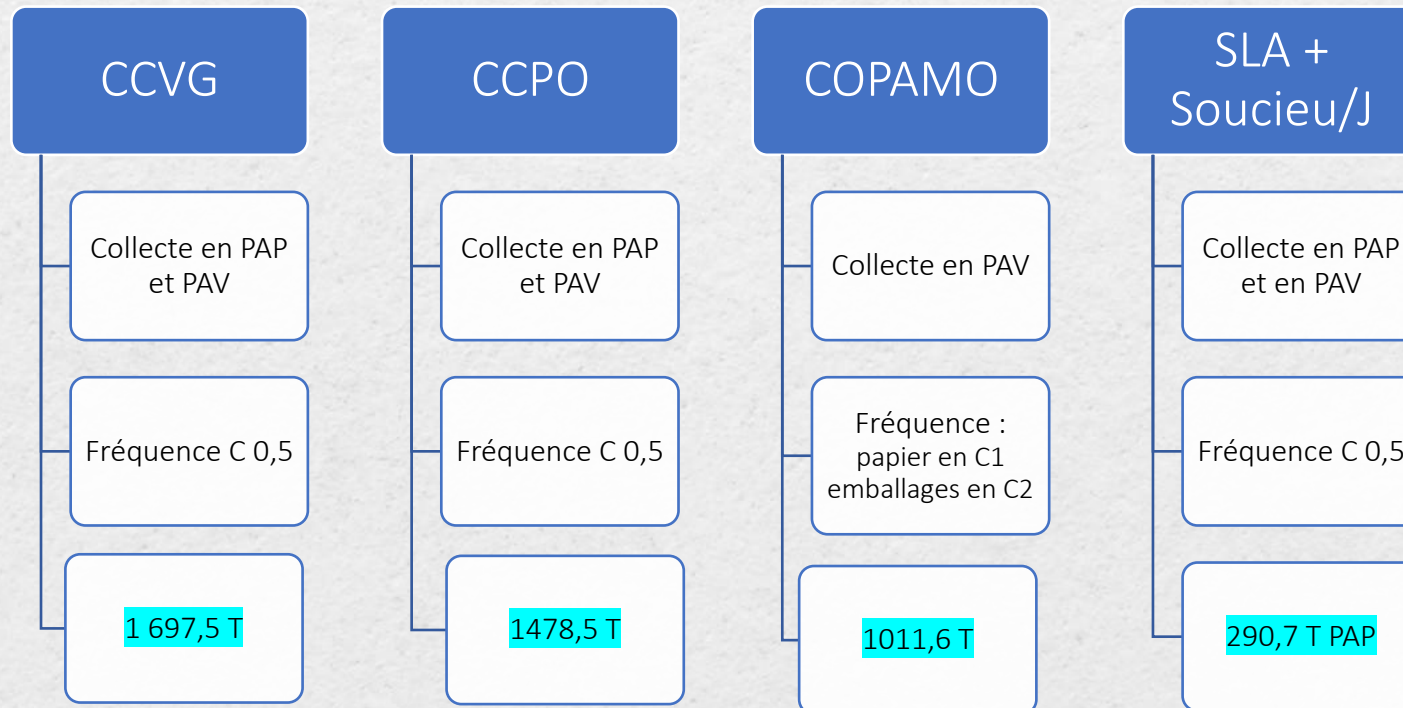
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

PRODUCTION DE DÉCHETS RECYCLABLES EMBALLAGES ET PAPIERS :

4 482 T / 49 kg/hab/an (sans le verre) en 2025

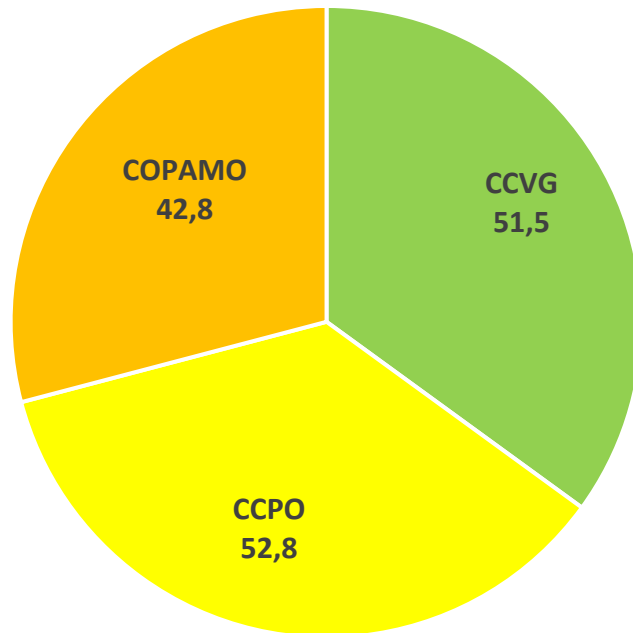
4 351 T / 47,98 kg/hab/an (sans le verre) en 2024

- 33 346 kms pour SUEZ CCVG
- 25 840 kms Serned Pizzorno CCPO
- 6 169 kms pour Nicollin (Soucieu et St laurent)
- 86 877 kms pour Guérin Minéris



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

Cs hors verre (kg/hab/an)



PERFORMANCE DE COLLECTE PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2025 :

4 480 T collectées en 2025 (emballages et papiers)

- Soit +129 tonnes par rapport à 2024
- Soit +2,9% / 2024

Moyenne SITOM :
49 kg/hab/An en 2025
47,9 kg/hab en 2024
46,8 kg/hab en 2023

Moyenne dans le 69 :
41,42 kg/hab en 2023

Moyenne Régionale :
46,69 kg/hab en 2023

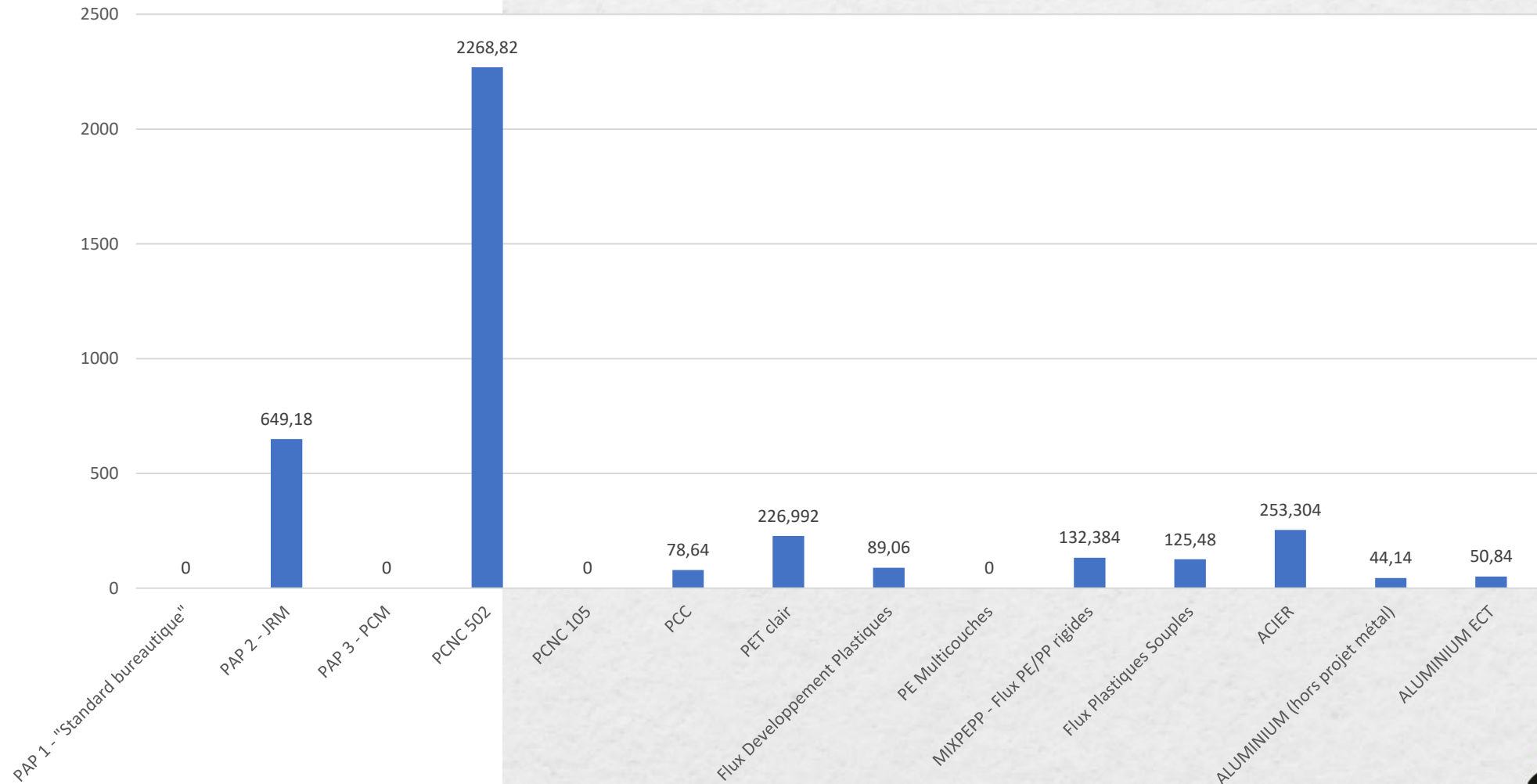
Métropole de Lyon en 2024
42,5 kg/hab

Le gisement papier baisse de 13% en région AURA – dématérialisation
A titre de comparaison : métropole de Lyon 23 kg/hab

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS RECYCLABLES

**BILAN
2025**

Produit emballages issus de PAV, Pap





COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

TAUX DE REFUS EN 2025 DES EMBALLAGES ET PAPIERS :

9,28 % en 2025

11,74 % en 2024

11,70% en 2023

A TITRE DE RÉFÉRENCE :

Moyenne métropole de Lyon

- 36,4 % en 2023
- 32,9 % en 2022



Recyclage des emballages plastiques ménagers : les performances de votre collectivité sur 2025

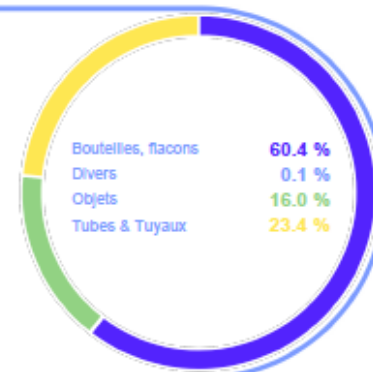
SITOM SUD RHONE

En tant que partenaire de Valorplast, vous bénéficiez de notre expertise ainsi que d'une traçabilité et transparence totale en matière de reprise et de régénération des déchets plastiques

Emballages
plastiques recyclés

366
tonnes

Que sont
devenus vos
emballages
plastiques en
2024 ?



Votre performance
environnementale

419

tonnes d'équivalent CO2
économisées

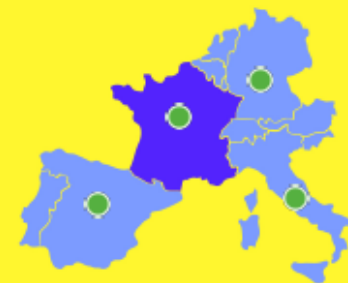
=

1 923 706

km en voiture



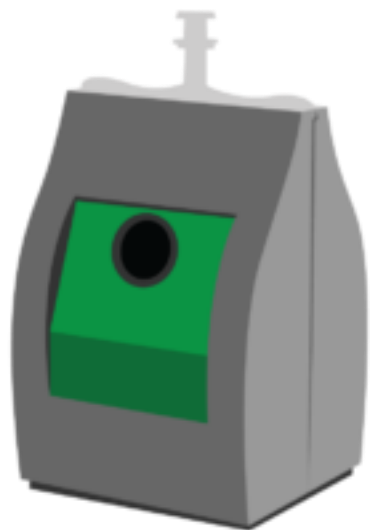
Où sont recyclés vos
déchets plastiques ?



France 92 %

Europe 8 %

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

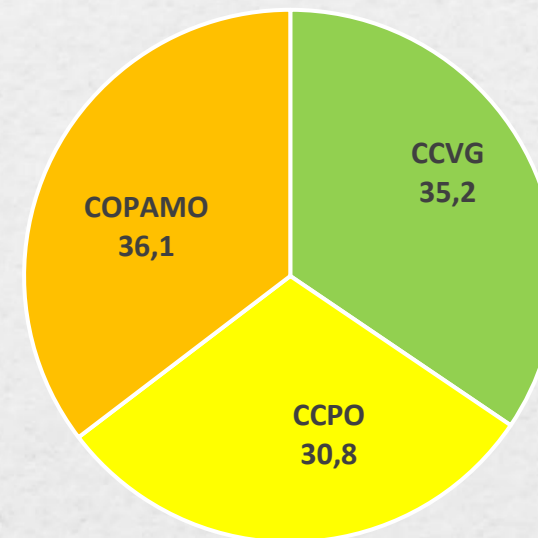


LA COLLECTE SÉLECTIVE DU VERRE :

Collecte en point d'apport volontaire (PAV)

- 3 118 T en 2025
 - CCPO : 862T
 - CCVG : 1158T
 - COPAMO : 1 098 T

Verre d'emballage collecté
(kg/hab/an) en 2025



MOYENNE SITOM :

34,1 kg/hab en 2025 (- 2% / 2024)

34,8 kg/hab en 2024

35,4 kg/hab en 2023

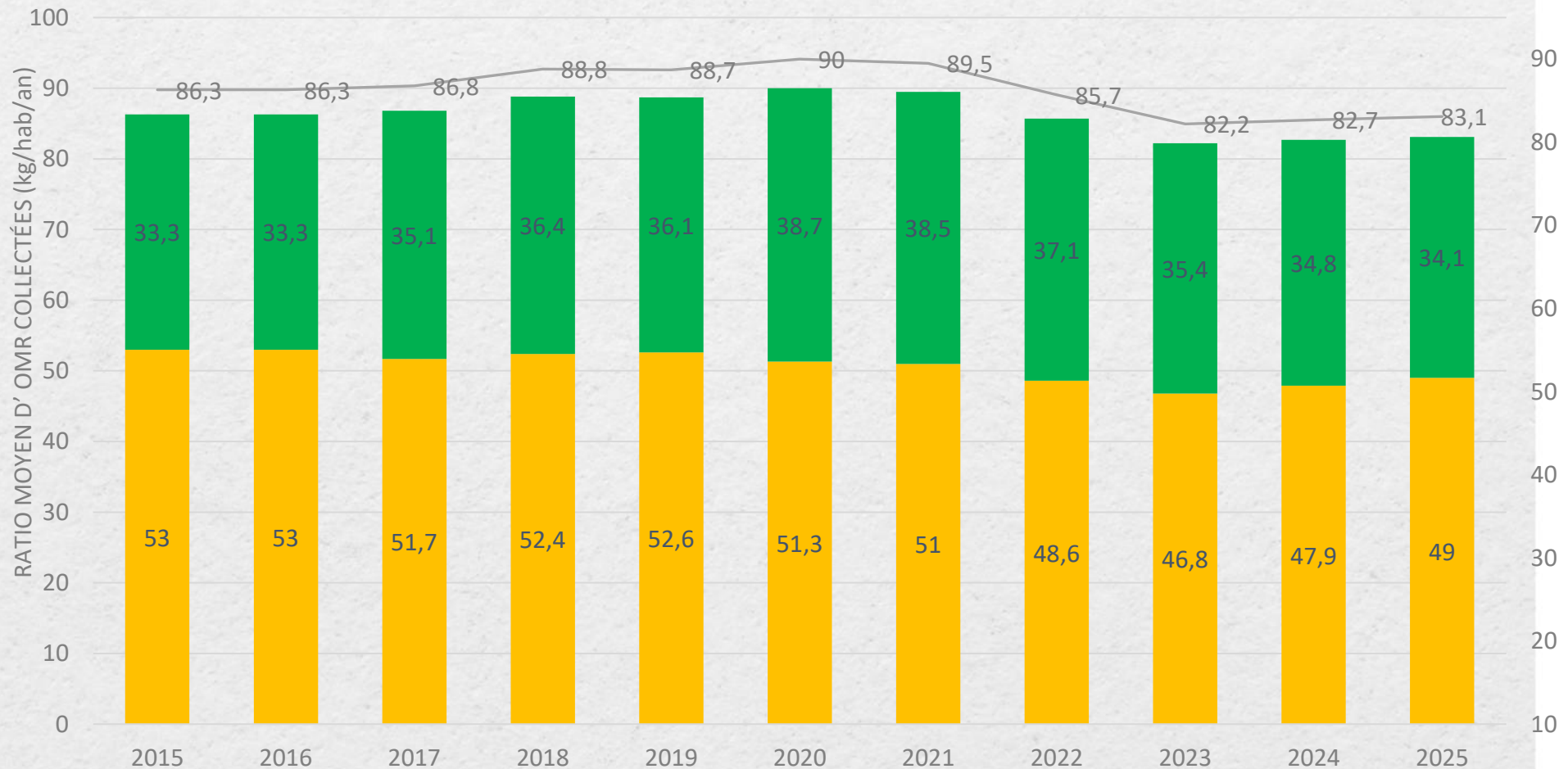
Moyenne dans le 69 en 2021: 27,9 kg/hab

Moyenne nationale 2021 : 33,7 kg/hab

A titre de comparaison = 22 kg/hab sur la Métropole de Lyon en 2024

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

Evolution des ratios de collecte sélective (emballages légers/papiers et verre) de 2015 à 2025



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

EVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (EMBALLAGES LÉGERS, PAPIERS, VERRE) :

7 600 Tonnes de collecte sélective (verre inclus)

- 82,2 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2023
- 82,8 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2024
- 83,1 kg/hab du SITOM. (verre inclus) de recyclables collectés en 2025

Le niveau de collecte sélective se maintient, malgré une tendance confirmée au niveau national à la baisse du papier, de l'acier usagé et du verre et une évolution des modes de consommation,

A titre de comparaison =64,5 kg/hab Métropole de Lyon en 2024

72 kg/hab en moyenne de verre+papier+emballages légers en 2022 - (source : Citéo)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

INTÉGRATION DU DISPOSITIF DE TRI EN APPORT VOLONTAIRE EN RÉSIDENCES EN 2025



INTÉGRATION DU DISPOSITIF DE TRI EN APPORT VOLONTAIRE EN CENTRES VILLES EN 2025 :

Simandres



Communay



FAITS MARQUANTS 2025

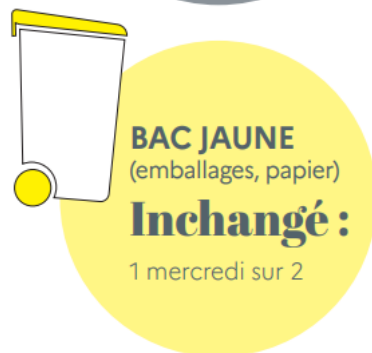
EN JUIN 2025, CHANGEMENT DU SCHÉMA DE COLLECTE SUR RIVERIE ET SAINT ANDRE LA COTE

Arrêt de la collecte des bacs gris en porte à porte -> mise en place de la collecte en silos OMR de 4m³

Travail collaboratif important avec les élus, le SITOM, le collecteur...



FAITS MARQUANTS 2025



SOUTIEN DE LEKO DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET 2024 : REDUCTION DE FREQUENCE DES OMR –EXPÉRIMENTATION SUR LA COMMUNE DE ST SYMPHORIEN D'OZON

Objectifs :

Tester le dispositif sur la commune de Saint Symphorien d'Ozon À compter du 4 février 2025, le SITOM expérimente la réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères en pap. Les bacs gris sont collectés une fois tous les 15 jours.

En effet, en raison de la mise en place du tri des biodéchets (obligatoire depuis le 1er janvier 2024) et grâce à un tri des emballages et des papiers, une collecte hebdomadaire n'est plus justifiée. Une réduction des fréquences doit permettre de maîtriser le coût des collectes qui ont augmenté exponentiellement en raison de l'évolution du coût des carburants...

FAITS MARQUANTS 2025

OPTIMISATION DU TRI HORS FOYER



SOUTIEN DE LEKO DANS LE CADRE DE 3 APPELS À PROJETS EN 2025 (RÉALISATION 2025-2027)



2d Appel à projets LEKO – collectivités

2025

LAURÉAT



Levier : Hors foyer

Projet retenu : **Opération généralisée de captation du gisement hors foyer provenant des corbeilles de rue**

Résumé du projet : remplacement des corbeilles de rue existantes par des corbeilles bi flux avec tri + abri bacs ou PAV selon la configuration des sites communaux et les caractérisations in situ

Montant éligible : 377 533 €

Part de financement retenu par Léko : 80 %



FAITS MARQUANTS 2025

**REFONTE DE LA COMMUNICATION
GRAND PUBLIC**

SOUTIEN DE LEKO DANS LE CADRE DE 3 APPELS À PROJETS EN 2025 (RÉALISATION 2025-2027)



2d Appel à projets LEKO – collectivités
2025
LAURÉAT



Levier : COMMUNICATION

Projet retenu : **refonte de la sensibilisation grand public**

Résumé du projet : outils, messages, adhésifs PAV-corbeilles...
et co-construction avec la nouvelle agence de communication

Montant éligible : 42 786 €

Part de financement retenu par Léko : 50 %



FAITS MARQUANTS 2025

DÉPLOIEMENT SUITE À
L'EXPÉRIMENTATION

RÉDUCTION DE FRÉQUENCE DE
COLLECTE DES OMR SUR TOUTES
LES COMMUNES DU SITOM SUD
RHONE

SOUTIEN DE LEKO DANS LE CADRE DE 3 APPELS À PROJETS EN 2025 (RÉALISATION 2025-2027)



2d Appel à projets LEKO – collectivités

2025

LAURÉAT



Levier : collecte

Projet retenu : **Réduction de fréquence des OMR**

Résumé du projet : optimisation des fréquences de collecte :
passage de C1 en C0,5 pour les OMr en Porte à porte et renfort du
geste de tri (hausse fréquence CS sur Brignais / tout AV sur
Mornant...)

Montant éligible : 481 400 €

Part de financement retenu par Léko : 50 %



FAITS MARQUANTS 2025

DANS LE CADRE DE L'AAP 2023-2025 DE TRI et Valorisation des biodéchets :

MONTEE EN PUISSANCE du tri et de la valorisation des biodéchets en partenariat avec l'ADEME

1°) 10 COMPOSTEURS COMMUNAUX déployés sur les bourgs – communes peu densifiées de – de 1500 hab

2°) PARC DE 41 BORNES DE COLLECTE

12 bornes EMZ à tambours depuis oct 2021 (expérimentation, ADEME 2021/22)

15 bornes eMZ à trappes depuis oct 2023 & Installation de 14 nouvelles bornes en avril 2025) (AAP 2023-2025 ADEME)

Objectifs : déploiement de solution de tri des biodéchets pour valorisation, mises à disposition pour les ménages sur le territoire (échéance au 1^{er} janvier 2024, loi AGECE) :

→ Présentation de 2 rapports (compostage, collecte) et de bilans financiers + factures des dépenses

→ Obtention des financements finalisés pour le compostage, et solde pour la collecte prévu en 2026,



FAITS MARQUANTS 2025

Afin d'optimiser toujours plus la gestion des déchets le SITOM a investi dans deux conteneurs maritimes pour le stockage des déchets électriques et électroniques : Un container est destiné à la déchetterie de SAINT-LAURENT-D'AGNY, le second à la déchetterie de TERNAY



Acquisition d'un conteneur maritime pour le stockage des Déchets Diffus Spéciaux (DDS) sur la déchetterie de TERNAY



FAITS MARQUANTS 2025

Le vendredi 29 AOÛT, René MARTINEZ, Président du SITOM SUD RHONE et Pierre FOUILLAND, Maire de Montagny ont inauguré leurs nouveaux locaux : le siège du syndicat et le centre technique municipal

Les deux bâtiments mitoyens ont un fonctionnement mutualisé

Cette inauguration a été l'occasion présenter les 2 bâtiments éco-conçus, énergétiquement sobres, producteurs d'électricité via des panneaux solaires... et de rappeler l'importance de la qualité des services publics rendu aux habitants à un cout maîtrisé.

Le Sénateur Paul VIDAL et le Député Jean Luc FUGIT ont tenu à être présents pour cette inauguration mutualisée



EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Consommation totale 2025 : 220 050 litres de Gasoil + 9 297 Kg de GNV

Consommation totale 2024 : 220 050 litres de Gasoil + 9 297 Kg de GNV

Collecte

Collecte issue des déchetteries



36 070 litres de Gasoil



28 108 litres de Gasoil



SILOS (Guerin minérés) : 51 822 litres de Gasoil



9 517 litres de Gasoil



63 474 litres de Gasoil



8 025 litres de Gasoil



3 156 Litres de HVO

Consommation d'une BOM : entre 60 litres/100 km et 100 litres/100km
le GNV a un impact nul sur les émissions de GES

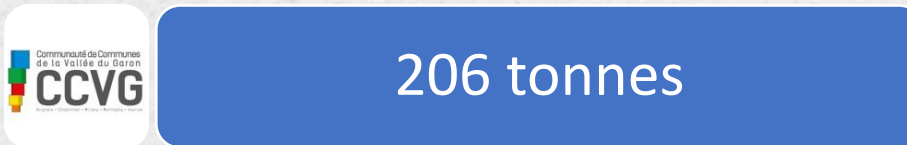
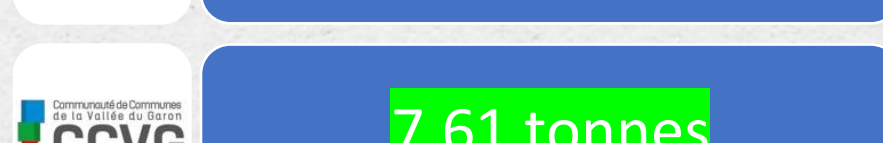
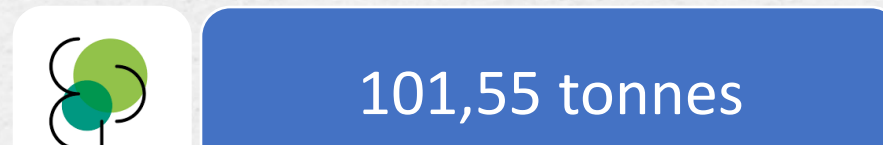
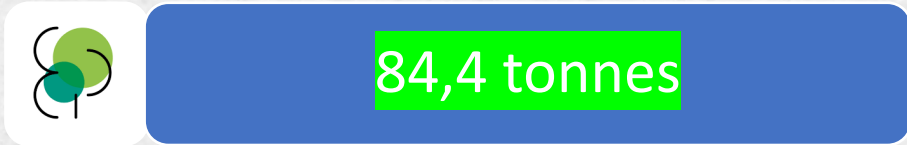
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Emissions de GES : 589,46 tonnes en 2024

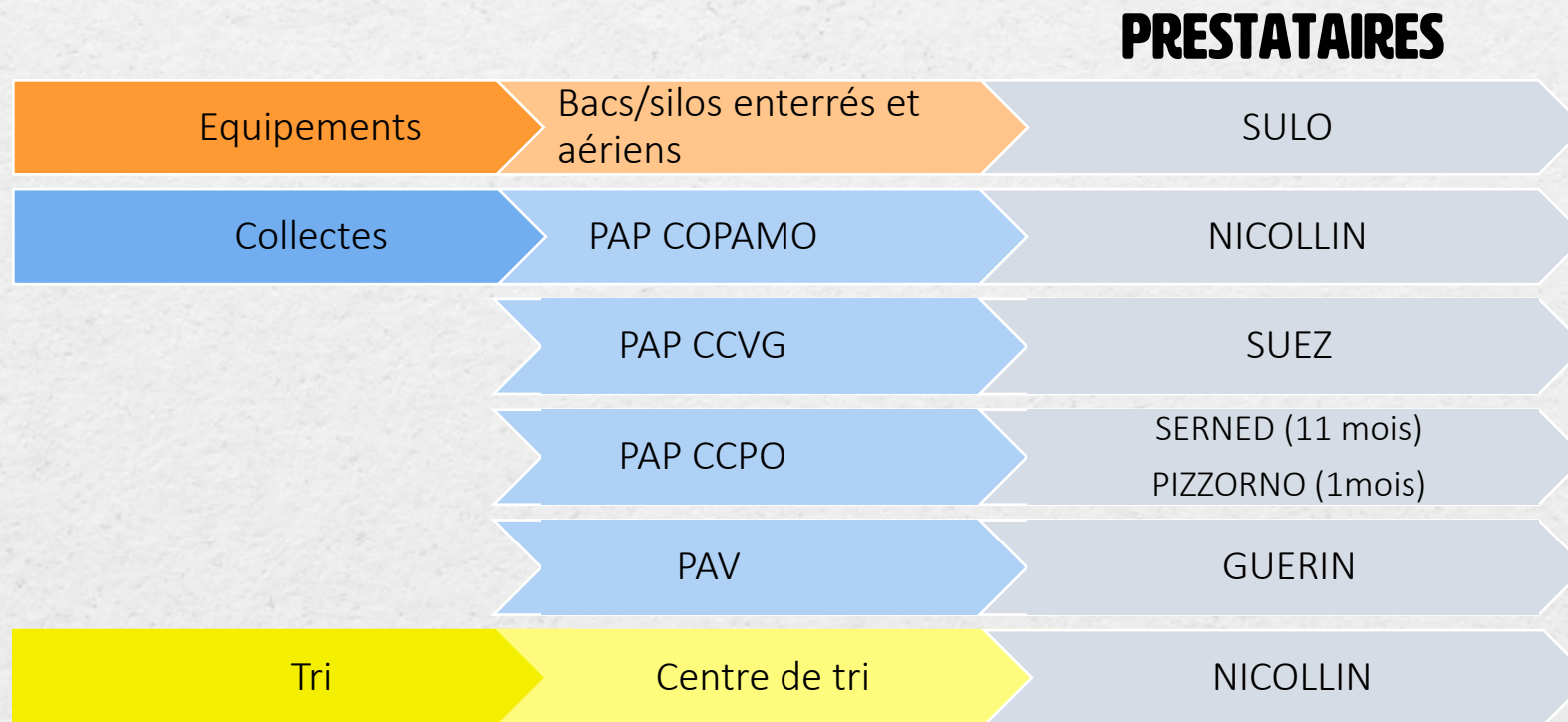
Emissions de GES : 589,46 tonnes en 2025

Collecte

Collecte issue des déchetteries



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES



PAP: Porte à Porte
PAV: Points d'Apport Volontaire



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

DÉCHETS

REPRENEURS

Papiers

Norske GOLBEY

Aluminium

Affimet/PYRAL

Acier

Arcelor Mittal

Plastique

Valorplast

Verre

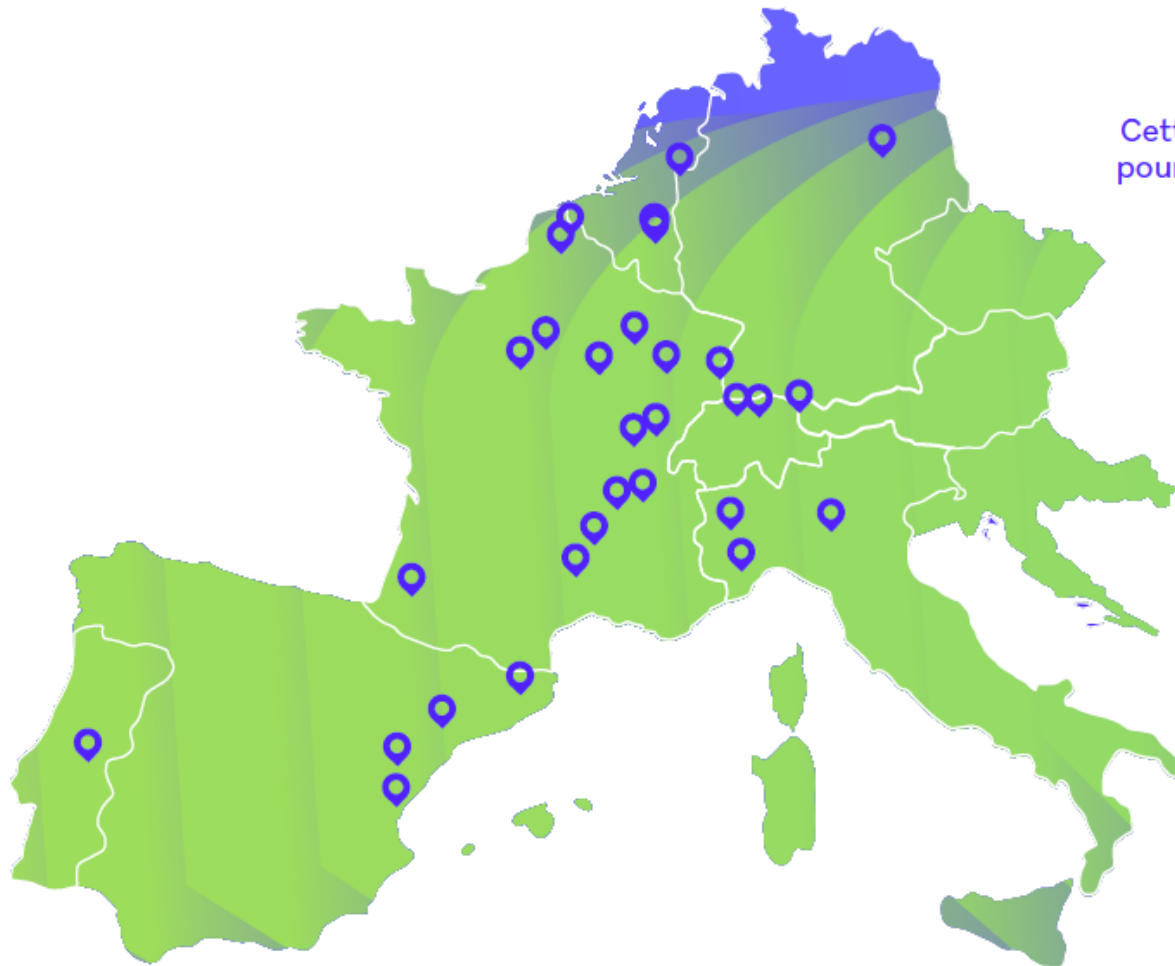
OI Manufacturing

Cartons

Revipac



REPRISE DES DÉCHETS DU SITOM EN FRANCE ET EUROPE PROCHE



REPRISE à 76% EN France et 24% EN Europe proche (Espagne, Italie, Allemagne; Portugal)

PAS DE REPRISE HORS EUROPE

4.

**EXPLOITATION DE
8 DÉCHETTERIES**

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

LES DÉCHETS COLLECTÉS :

Déchetteries exploitées par deux prestataires

- 18 565 T de déchets déposés en 2025 soit 203,4 Kg/hab du SITOM
- Dont 3 932 Tonnes collectées et recyclées via les REP
- 19 356 T de déchets déposés en 2024 soit 213,17 Kg/hab du SITOM.
- -3,8 % /2024
- Les matériaux sont triés et valorisés. Seule la fraction non valorisable des encombrants est enfouie.
- 220 Kg/hab en France (Ademe 2021)

Les recettes reviennent aux prestataires exploitant les déchetteries sauf pour les déchets présentant une filière Responsabilité Élargie du Producteur : cartons, meubles....

GENERALISATION DE NOUVELLES FILIÈRES DE COLLECTE EN DÉCHETTERIES:

Plastiques rigides : 254 tonnes

Palettes: 546 en 1 an , soit 8,2 Tonnes

Polystyrène : 29,3 tonnes

Laine de verre : 43 tonnes

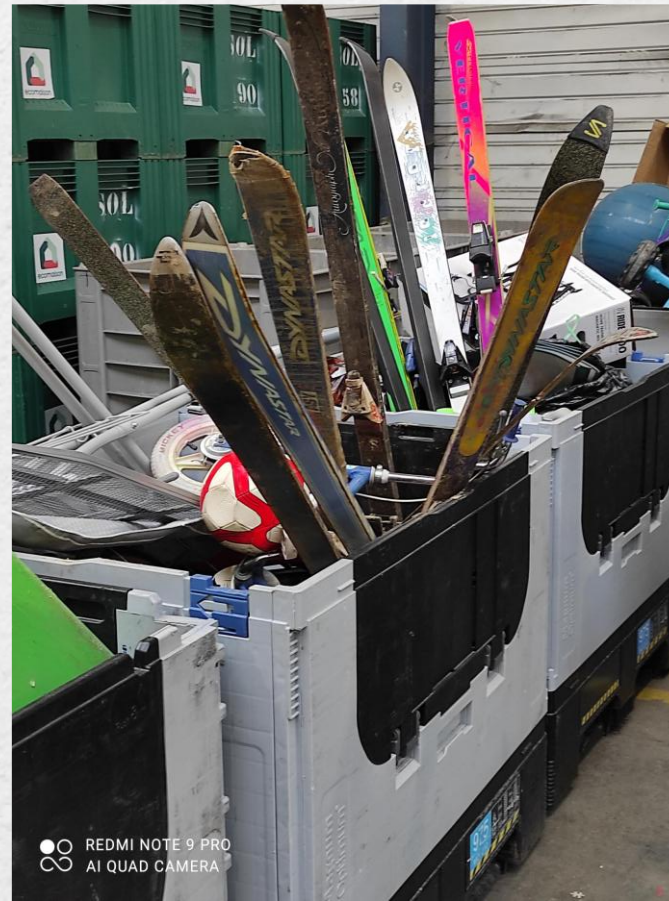
Objectif : valoriser plus et enfouir moins



EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

LES DÉCHETS COLLECTÉS :

- 39 tonnes en 2025 / 30,54 tonnes d'articles de sport et de loisirs en 2024
- 15,2 tonnes en 2025 / 12,10 tonnes d'articles de bricolage et de jardinage



EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

REP : PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

La REP PMCB - responsabilité élargie du producteur

= Cette REP Bâtiment est un système de gestion des déchets qui prévoit que les metteurs sur le marché de produits du bâtiment prennent en charge financièrement leur traitement et leur valorisation

Mise en place sur le SITOM EN JUILLET 2024

- **2 320 tonnes** collectées et soutenues via la REP PMCB

REP : DÉCHETS DANGEREUX (DDS)

REP ECO DDS : 86 tonnes de peintures, solvants,

produits phytosanitaires collectées



CERTAINS DÉCHETS NE MÉRITENT PAS VOTRE POUBELLE...

Les déchets chimiques sont néfastes pour l'environnement et votre santé. Ils doivent donc bénéficier d'un traitement spécifique et ne peuvent ni être jetés à la poubelle, ni vidés dans les canalisations. Déposez-les en déchetterie où ils seront pris en charge par EcoDDS.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE
Antigel, huile à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION
Peinture, verre, laque, pigment, couleur.

DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE
Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE
Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramener les cheminées.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON
Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE
Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acide, décapant four, répulvérisateur, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (bain bois).

Chlore, désinfectants de piscine.

VOTRE DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE :

POUR TOUS CES DÉCHETS, UNE SEULE DIRECTION : LA DÉCHETTERIE !
UNE QUESTION, UN DOUTE, OU SIMPLEMENT ENVIE D'EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS SUR [ECODDS.COM](http://ecodds.com) ET [FACEBOOK.COM/ECODDS](http://facebook.com/ecodds)

EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE SÉPARÉE DE LA CÉRAMIQUE EN 2025 SUR LA DÉCHETTERIE DE SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON.

Expérimentation nationale avec deux autres déchetteries (l'une en Vendée, l'autre en Bretagne).

Collecte des sanitaires /carrelages /art de la table/ pots de jardinage

- 3 tonnes de céramique art de la table soit 0,65 kg / habitant /an
- 19.1 tonnes céramique hors art de la table et emballages soit 3,3 kg /habitant /an

Modalités de Valorisation :

- en sous-couche routière
- en cimenterie Vicat par introduction de la poudre de céramique dans la fabrication de ciment

Lieu: MONTALIEU VERCIEU AIN



EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

LE DEVENIR DES DÉCHETS EN DÉCHETTERIE :

Le déchet

Son traitement

Sa nouvelle vie



Déchets verts



Broyage puis compostage (« Racine » Mornant, compostière des Monts du Lyonnais)



Terreau et épandage agricole



Gravats



Concassage



Matériaux de remblaiement pour les routes ou sous-couche dans les centres d'enfouissement techniques des déchets



Encombrants



Valorisation d'une partie (environ 10%) et Enfouissement du reste dans un centre d'enfouissement (Satolas)



D3E



Démantèlement, dépollution (centre D3E de Feyzin) et recyclage



Nouveaux objets



Bois



Broyage puis recyclage



Panneaux agglomérés ou combustible pour des chaufferies



Ferraille



Refondue dans des industries de sidérurgie



Nouveaux objets



Cartons



Recyclé en pâte à papier



Essuie-mains, papier cadeau et autres cartons



Plâtre



Tri puis broyage



Nouvelles plaques de plâtre



Déchets Diffus Spéciaux



Broyage puis incinération dans une unité d'incinération spécialisée



Valorisation (énergétique ou de matière)



Huile minérale



Incinération dans une unité d'incinération spécialisée



Valorisation énergétique



Huile végétale



Transformation en biodiesel



Valorisation matière

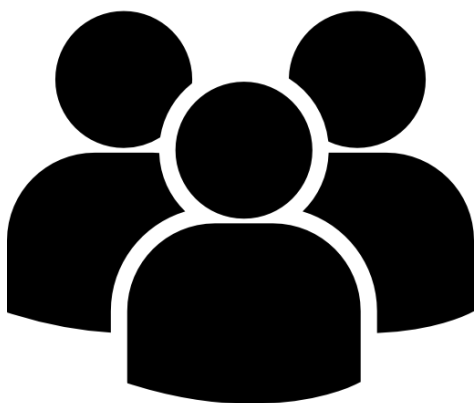
EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

TONNAGES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE PAR LES EXPLOITANTS:

Type de déchets	Tonnage 2024	Kg/hab. en 2024	Tonnage 2025	Kg/hab. en 2025	Evolution kg/hab/an 2024/2025
Déchets verts	6411,921	70,6	5 861,100	64,17	-6,43
Gravats	4142,440	45,621	4 162,760	45,58	-0,05
Encombrants	2024,030	22,29	1 737,162	19,02	-3,27
Eco Mobilier	1807,070	19,901	1600,800	17,53	-2,37
Bois	1221,160	13,448	678,000	7,42	-6,03
Bois MultiRep			1067,570	11,69	11,69
Cartons	920,236	10,134	917,240	10,04	-0,09
Ferrailles	723,540	7,968	783,460	8,58	0,61
D3E	651,6	7,17	638,659	6,99	-0,18
Plâtre	377,360	4,155	396,86	4,34	0,19
Plastique rigide	285,029	3,13	253,810	2,78	-0,35
ECO DDS	87,725	0,966	86,336	0,95	-0,02

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

SUITE :



91 338 habitants en 2025

Type de déchets	Tonnage 2024	Kg/hab./an 2024	Tonnage 2025	Kg/hab. en 2025	Evolution Kg/hab/an 2024/2025
Fenêtres	88,684	0,976	105,513	1,16	0,18
Pneus	52,340	0,576	56,500	0,62	0,04
Huile Minérales	34,500	0,379	40,340	0,44	0,06
Piles	11,980	0,131	10,165	0,11	-0,02
DDS	6,569	0,072	22,026	0,24	0,17
Ampoules-néons	6,327	0,069	3,778	0,04	-0,03
ASL	31,612	0,348	38,730	0,42	0,08
Huiles végétales	7,736	0,085	7,543	0,08	0,00
ABJ	14,160	0,155	15,120	0,17	0,01
Cartouches	1,380	0,015	1,570	0,02	0,00
Batterie			7,512	0,08	0,08
Laine de verre			43,458	0,48	0,48
Polystyrène			29,290		
TOTAL	18 937,027	208,557	18 565 ,302	203,26	-5,30

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

6,9 KG/HAB EN 2025
7,3 KG/HAB EN 2024

Petits appareils ménagers : 315 tonnes
Ecrans : 34,2 tonnes
Gros électroménagers froids : 2023, 5 tonnes
Gros électroménagers hors froids : 92,3 tonnes



BILAN DES D3E :

- 639 tonnes de D3E collectés en 2025 soit -1% /2024
- 5,4 KG/HAB tonnes de lampes collectées en 2025
 - 207 410 appareils et 78 111 lampes
 - 1 356 T de CO₂ éliminés et non émises



Moyenne nationale : 13,4 Kg/hab.

Moyenne Régionale: 12,9 Kg/hab.

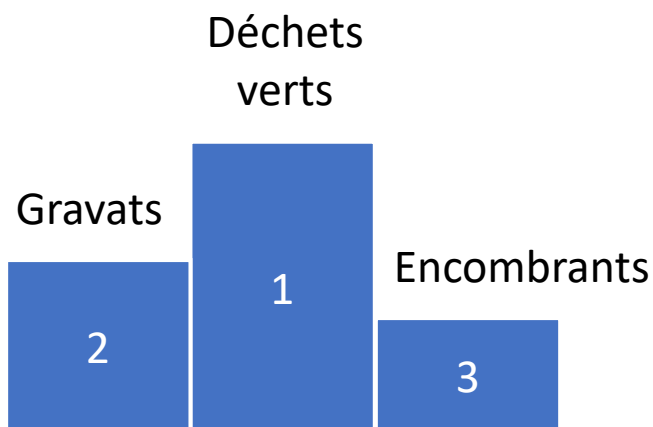
Moyenne départementale: 9,2 Kg/hab.



EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

FOCUS SUR LES DECHETS VERTS (DV) : HERBE, FEUILLES, BRANCHAGES ...

LE PLUS GROS FLUX EN DÉCHETTERIES DEPUIS 2020



	Tonnage de DV annuel	Ratio kg/hab	% des DV/ TOTAL des déchets en déchetterie
2020	6 232	71,65	
2021	6 687	76,03	
2022	5 435	61,09	
2023	5 865	71,14	31,50%
2024	6 412	70,62	33,12%
2025	5 861	64,17	31,57%

Ratio AURA: 63 kg/hab en 2024

Les tonnages de DV sont très élevés sur le SITOM et le ratio/hab est supérieur à la moyenne AURA

Ratio AURA : 63 kg/hab en 2024

Objectif du STRADET AURA : - 15 kg /HAB / 2015 SOIT 48 KG/HAB et / an

QUE FAIRE POUR LIMITER LES DÉCHETS VERTS EN DÉCHETTERIES

- Compostage, paillage, mulchage des tontes
- Inciter au broyage
- Interdiction des feuilles et tontes en déchetterie (métropole de LYON depuis 2023)

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

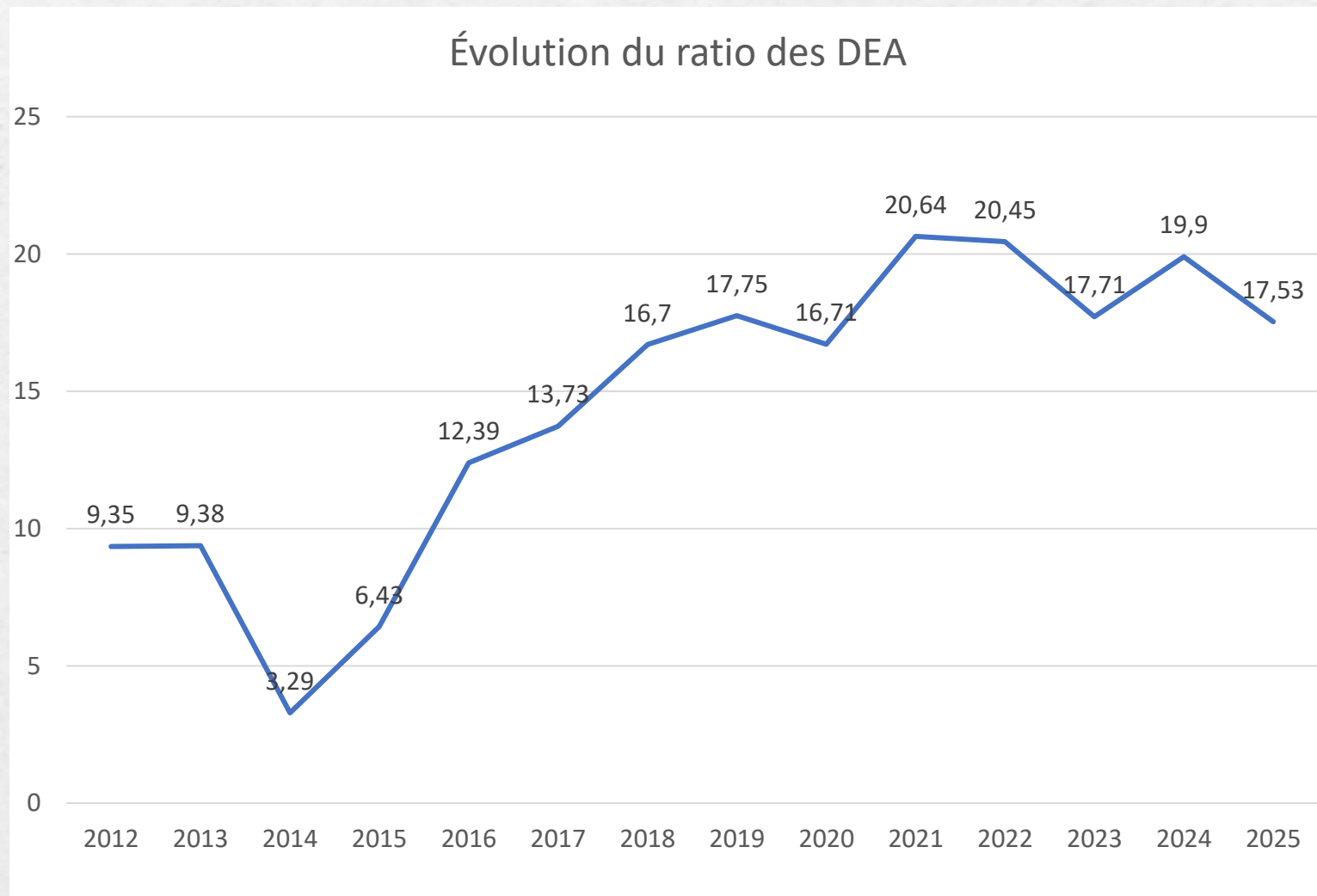
BILAN DES DEA: 1 601 TONNES

BAISSE DE -11.4%/2024

•EcoMobilier prend en charge 100% des coûts de collecte et d'enlèvement des DEA et le traitement est sous la responsabilité opérationnelle

•17,5 Kg/hab/an collectés soit 1 601 tonnes en 2025

•20 Kg/hab/an collectés soit 1 807 tonnes en 2024



EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

FRÉQUENTATIONS 2025 DES DÉCHETTERIES DU SITOM SUD RHÔNE

	TOTAL des entrées
BRIGNAIS	67 806
CHAPONOST	26 858
Total CCVG	
MORNANT	54 716
ST DIDIER	16 216
ST LAURENT	36 754 *
Total COPAMO	
TERNAY	32 962 **
SSO	54 646
SEREZIN	9 841
Total CCPO	
TOTAL SITOM SUD RHONE	299 799

Suite à un dysfonctionnement de la connexion internet :

* : estimation pour le mois de décembre

** : estimation pour les mois de septembre et octobre

EXPLOITATION DE 8 DÉCHETTERIES

EXPLOITATION DEPUIS 01/01/2020

- Déchetteries de la COPAMO : SUEZ
- Déchetteries de la CCPO et CCVG : SERNED

Déchets

Repreneurs

D3E et Ampoules

Ecosystem

Cartouches

Collectors

DDS

Eco DDS

Mobiliers

Eco-maison

Bois, plâtre, laine de verre, huisseries

VALOBAT

Piles

Corepile

Pneus

Aliapur

Articles de sport

Ecologic

Articles de jardinage thermique

Ecologic



5.

**COLLECTE DES
BIODÉCHETS**

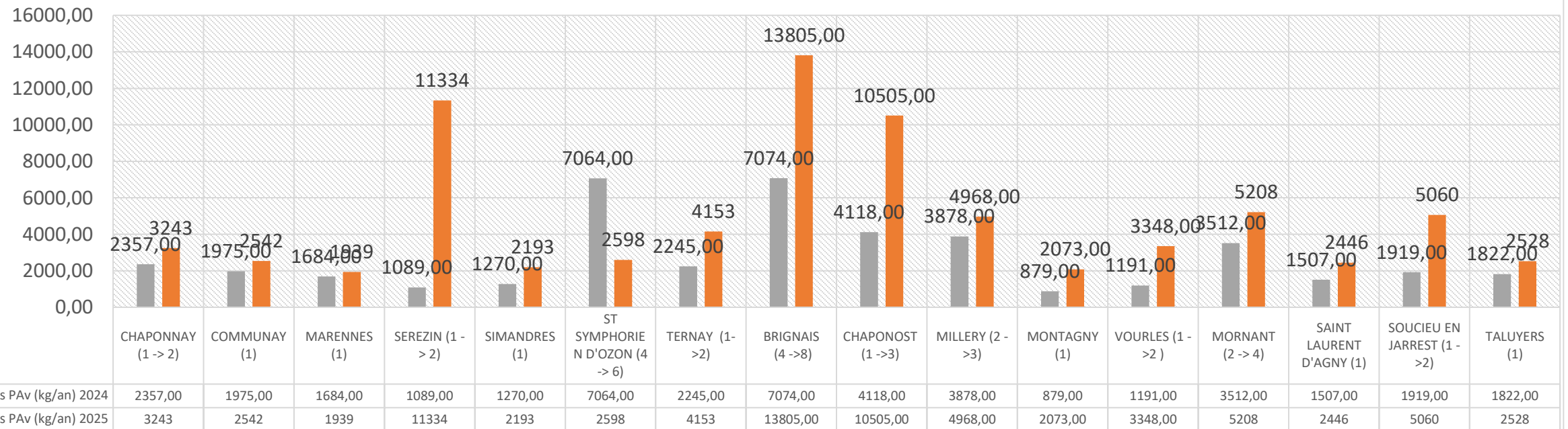
**(ABRI-BACS ET SITES DE
COMPOSTAGE COMMUNAUX)**

COLLECTE DES BIODÉCHETS (ABRI-BACS)

Collecte en borne en 2025 : 80 TONNES (45 T en 2024 soit + 78%)

CCPO : 28 t / CCVG : 35 t / COPAMO : 17 t

Autres collectes : gros producteurs : 280 tonnes en 2025 (238 tonnes en 2024)



COLLECTE DES BIODÉCHETS (ABRI-BACS)

COLLECTE ET VALORISATION DES BIODÉCHETS

Collecte hebdomadaire des bacs via le prestataire ECOVALIM

Mise en place systématique d'un bac propre et désinfecté



Pré-tri & homogénéisation des biodéchets chez Ecovalim

À Vourles



Méthanisation des biodéchets via l'installation

À Saint Symphorien Sur Coise ou Aoste

80 t => environ 11 938 m3 de biogaz produits + 24 114 kg d'amendement avec retour au sol

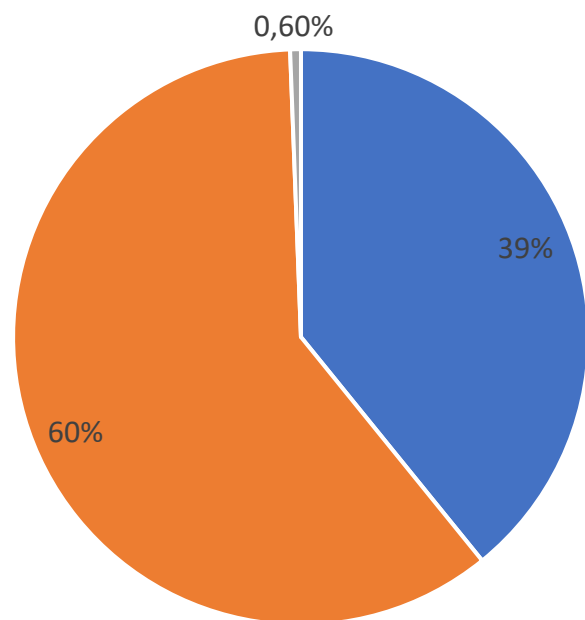
6.



BILAN DES FLUX

BILAN DES FLUX

Traitement des déchets collectés par le SITOM



■ Incinération ■ Recyclage ■ Enfouissement

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS (OMR, CS ET DÉCHETTERIES, BIODECHETS) :

Communauté de Communes	Tonnage
CCPO	12 406,2 T
CCVG	14 793,5 T
COPAMO	13 740 T
Biodéchets	80 T
TOTAL	40 720T / 445,8 kg/hab



99 % des déchets sont valorisés au SITOM



76 % des déchets sont valorisés en AURA en 2019

En 2025 la TGAP est de 15 € par tonne incinérée à l'incinérateur de Gerland C'est le 3eme réseau de chaleur français avec 45 000 logements chauffés et de la production de gaz et d'électricité (60 000 MW/h)

BILAN DES FLUX DES DMA

	2020 (année de COVID)		2021		2022		2023		2024		2025		Evolution 2021-2025	Evolution kg/hab. 2021-2025
Population (hab)	86975		87950		88963		90131		90800		91338			
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.
OMr	15481	177,99	15743,00	179,00	15142,96	170,22	14794,50	164,14	14569,30	160,45	14476,52	158,49	-1266,48	-20,51
CS (Pap+PAv) Hors Verre	4458	51,26	4474,00	50,87	4314,00	48,49	4218,00	46,80	4357,00	47,98	4481,83	49,07	7,83	-1,80
Verre	3367	38,71	3386,00	38,50	3323,00	37,35	3193,00	35,43	3162,00	34,82	3118,48	34,14	-267,52	-4,36
Biodéchets (abri-bac)	0	0,00	0,00	0,00	30,00	0,34	32,00	0,36	44,40	0,49	79,59	0,87		
Déchetteries (Die)- Total	21279	244,66	22216,00	252,60	18723,00	210,46	18617,00	206,55	19306,00	212,62	18565,30	203,26	-3650,70	-49,34
TOTAL OMr, CS + verre, biodéchets, DIE)	44585	512,62	45819,00	521,0	41532,96	466,9	40 855	453,3	41438,7	456,4	40721,7	445,8	-716,98	-75,13
refus de tri	1191	13,69	830,00	9,44	895,00	10,06	443,00		470,00	5,18	372,08		-97,92	-9,44

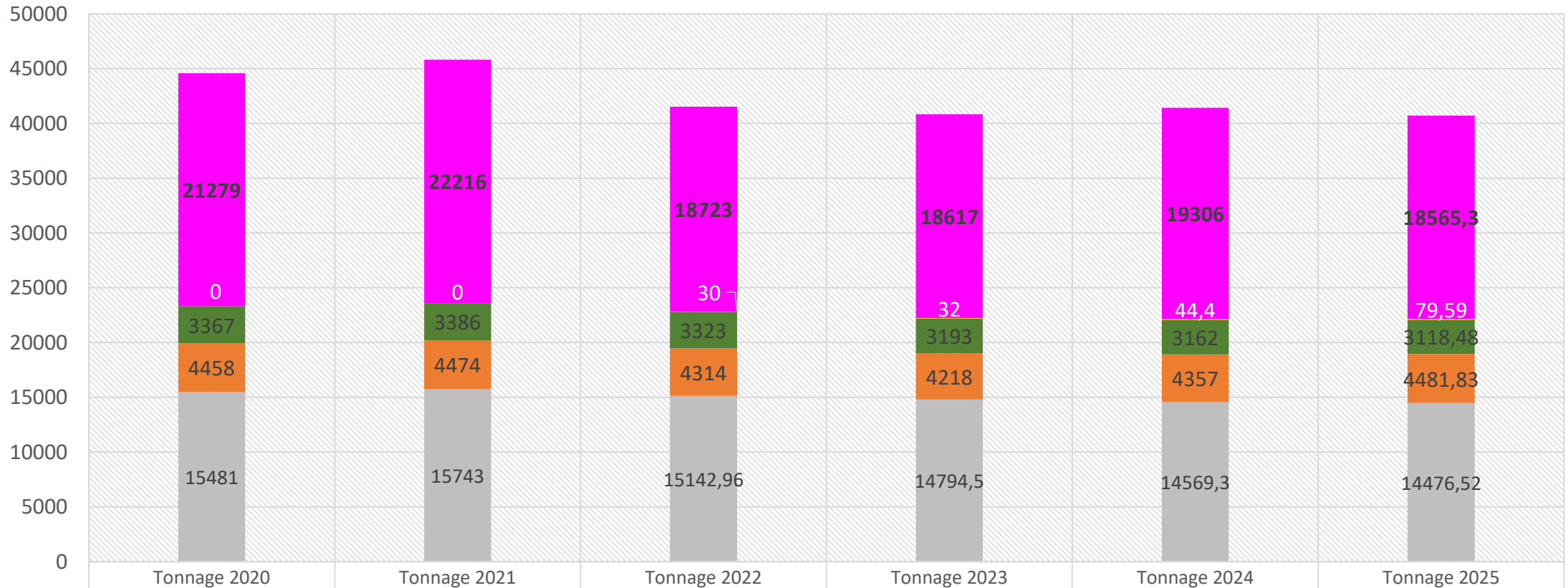
En 2025: 445,8 Kg/hab. de déchets des ménages et assimilés collectés/pris en charge dans les déchetteries et traités par le SITOM

En 2021 : 557 Kg/hab en AURA

En 2021 : 614 Kg/hab en France

BILAN DES FLUX DE DMA

Evolution des tonnages de DMA 2020-2025



■ Déchetteries (Die)-Total	21279	22216	18723	18617	19306	18565,3
■ Pav Biodéchets	0	0	30	32	44,4	79,59
■ Verre	3367	3386	3323	3193	3162	3118,48
■ CS	4458	4474	4314	4218	4357	4481,83
■ OMr	15481	15743	15142,96	14794,5	14569,3	14476,52

■ OMr ■ CS ■ Verre ■ Pav Biodéchets ■ Déchetteries (Die)-Total

7



BILAN LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

OBJECTIF DE LA PRÉVENTION :

- Donner de la visibilité à la prévention des déchets
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Encourager la gestion séparée des biodéchets
- Augmenter la durée de vie des produits
- Développer la consommation responsable

LE PLPDMA :

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Adopté le 06 février 2020

7 axes d'actions

- Exemplarité des services publics en matière de prévention des déchets
- Sensibiliser et donner de la visibilité à la prévention des déchets
- Inciter à la prévention en utilisant des instruments économiques
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Encourager la gestion séparée des biodéchets
- Augmenter la durée de vie des produits
- Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable



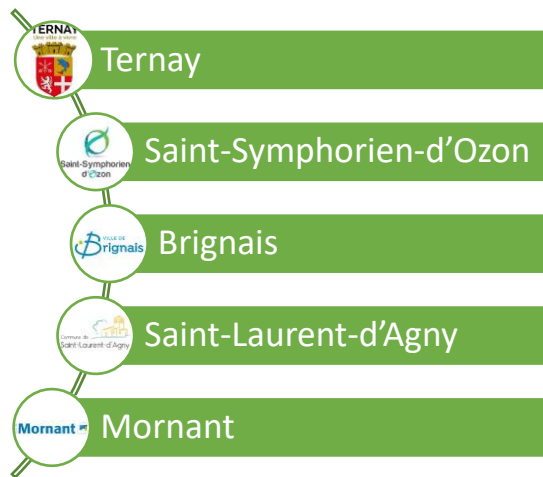
Réemploi de Vélos avec la Clavette

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Lutter contre les gaspillages

- Favoriser le réemploi

5 zones réemploi en déchetteries:



Sud-Ouest lyonnais

Où et comment donner vos vélos et matériel médical inutilisés

Le Sitom Sud Rhône organise jusqu'au 30 septembre des collectes de matériel médical et de vélos inutilisés dans plusieurs déchetteries, dont Brignais. Objectif : privilégier le réemploi au recyclage, au bénéfice d'associations locales engagées dans la solidarité et l'écologie.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS : LE DON ET LE REEMPLOI

Bilan des collectes de réemploi :

Jouets : 1 m³

Palettes : 546 en 1 an soit 8,2 Tonnes évitées

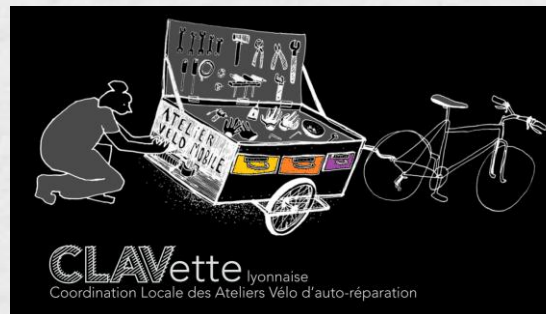
Matériel médical : 3 m³ dont 50 paires de béquilles

Lunettes : 400 paires de lunettes usagées en partenariat avec la fondation KRYS

Objets pour animaux : 3 m³

Vélos : 175 collectés soit 1,6 tonnes

Un partenariat pérennisé depuis 2021



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Le SITOM réalise des diagnostics déchets à la demande des entreprises, commerces, des cantines, des écoles, des EHPAD... sur demande des structures.

Ex : services techniques de Mornant et de chaponost

-> actions correctives mises en place ensuite.

- TRI DES EMBALLAGES
- TRI DES BIO DECHETS
- FORMATION DU PERSONNEL

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS –DIAGNOSTICS FAITS EN 2025

**Remise de poules par le SITOM à ORLIENAS le 20 MAI
Les poules pour réduire vos biodéchets !**

Une poule sur une année = 140 kg de biodéchets détournés
de la poubelle par foyer, et 250 œufs produits par poule.



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

ACCOMPAGNER LES GROS PRODUCTEURS ET LES PROFESSIONNELS DANS LEUR GESTION DES BIO-DECHETS

OBJETCTIF : LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX ET ENCOURAGER LA GESTION SÉPARÉE DES BIODÉCHETS

Le SITOM **accompagne les producteurs non ménagers** pour les aider dans la gestion de leurs déchets et les orienter vers des prestataires privés de collecte en capacité à collecter la spécificité de leurs déchets et leur fournir les attestations réglementaires nécessaires

280 tonnes traitées par Ecovalim directement auprès de plus de 50 gros producteurs (cantines scolaires, boulangeries, superettes, restaurants, Hotels, ...)

-> VALORISATION via la méthanisation



Centre de méthanisation à Méthamoly

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS



TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, dans le cadre d'une modification liée à la loi AntiGaspillage Pour une Economie Circulaire (AGEC), nous ne pouvons plus jeter nos biodéchets de cuisine et de repas (coquilles d'œufs, fruits et légumes abimés ou épluchures, ...) dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles (bac gris).

Où en êtes-vous ?

Si vous n'avez pas mis en place de solution chez vous, le SITOM propose 3 solutions selon votre situation :

01

compostage individuel

si vous avez un jardin/espace vert de pleine terre (1 m2 suffit, une aide à l'achat est proposée par le SITOM Sud Rhône)



02

compostage partagé en pied d'immeuble

Si vous résidez dans un logement bénéficiant d'espaces verts communs (résidence), une aide à la mise en place et à l'achat est proposée par le SITOM Sud Rhône.



03

borne

si vous résidez dans un logement sans espace vert individuel ou collectif d'une commune de plus de 1 500 habitants (en cours de déploiement par le SITOM, en partenariat avec les communes)



03

compostage partagé en centre bourg

si vous résidez dans un logement sans espace vert individuel ou collectif d'une commune de moins de 1 500 habitants (Saint-André-la-Côte, Rontalon, Saint-Didier-Sous-Riverie (Chabanière) + d'autres sites en cours de déploiement)



04

lombricompostage

si vous avez envie de composter mais ne bénéficiez pas d'un espace adapté (absence d'espace vert, appartement ...), une aide à l'achat est proposée par le SITOM Sud Rhône



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

FOURNITURE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS AUX HABITANTS DU SITOM



LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

La mise en application de l'obligation du tri à la source des Biodéchets au 1^{er} janvier 2024

5 158 composteurs vendus depuis 2015 et 2 lombricomposteurs aidés en 2025

	Nombre de composteurs Individuels commandés au SITOM/an
2015	171
2016	220
2017	234
2018	277
2019	684
2020	550
2021	859
2022	304
2023	994
2024	657
2025	213

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

Achats de composteurs individuels:

Type de composteurs	Prix d'achat sans aide du SITOM
composteur 300 l	76,16 €
composteur 600 l	91,96 €

- Aide de 20€ du SITOM sur le prix de base d'un composteur depuis 2019 sur la CCPO et CCVG
- Aide de 20€ du SITOM sur le prix de base d'un lombricomposteur sur les 3 communautés de communes
- Aide de 25 à 35 € du SITOM sur le prix de base d'un composteur sur la COPAMO (en apport volontaire)
- Aide supplémentaire variable des différentes mairies : quand les mairies aident en plus du SITOM les commandes des habitants sont très importantes

Afin de redynamiser l'installation de composteurs, un stock de composteurs a été constitué au dernier trimestre 2025.

Cette démarche permet aux usagers de repartir directement avec leur composteur, mettant fin au système de commandes groupées et aux délais d'attente de plusieurs semaines.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

Vente de composteurs individuels

Communauté de communes	Nombre de composteurs vendus
CCVG	81
CCPO	58
COPAMO	74
Total	213

Afin de redynamiser l'installation de composteurs, un stock de composteurs a été constitué au dernier trimestre 2025.

Cette démarche permet aux usagers de repartir directement avec leur composteur, mettant fin au système de commandes groupées et aux délais d'attente de plusieurs semaines.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

→ Encourager la gestion séparée des biodéchets

Poursuite du déploiement de bornes de collecte séparée des biodéchets en apport volontaire dans le cadre du 2^{ème} appel à projet avec ADEME (2023-2025) avec un volet bornes de collecte et un volet compostage collectif (sites en résidence et communaux)



- Réponse à l'appel à projet ADEME : subvention à 50% du coût d'investissement
- Ajout de 15 nouvelles bornes en septembre 2023, aux 13 bornes existantes Positionnement en centre-ville dense du territoire en 2023, puis 15 autres prévues en 2024
- Mise en place d'un marché biodéchets pour maîtriser les coûts
- Ramassage une fois par semaine par une société locale
- Méthanisation des biodéchets à Méthamoly à Saint-Symphorien-Sur-Coise
- 41 bornes en service pour la collecte Des biodéchets en 2025

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES → Encourager la gestion séparée des biodéchets par compostage collectif

5 SITES DE COMPOSTAGE PARTAGES MIS EN PLACE EN 2025 :

- Chaponost
 - Lotissement la seigneurie
- Brignais
 - Les jardin d'Elise
 - Copropriété les pivoines
- Saint-Symphorien-D'ozon
 - Résidence le bois d'Ozon : ajout de 2 sites de compostage

5 résidences en attentes:

- Saint-Laurent-d'Agnay : 1
- Chaponost: 2
- Vourles: 1
- Brignais 1

En attente du vote en Assemblée Générale.
Vote obligatoire pour l'installation d'un site en résidence.



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LIMITER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

→ **COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE POUR LES MÉNAGES**

80 tonnes de biodéchets collectés sur les abris bacs en service en 2025

1 tonne de biodéchets collectés = 11 m³ de gaz + 300 kg de compost produits.

→ **COMPOSTER LES BIODÉCHETS SUR DES SITES COMMUNAUX ET DES SITES EN RÉSIDENCES**

11 tonnes de compost obtenues en 2025.

Le volume du bac diminue d'au moins 50 % lors de la maturation (600 L de biodéchets = 300 L de compost obtenu).



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS



LUTTER CONTRE LES GASPILLAGES

→ Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

Animations sur les Déchets d'équipements électrique et électronique (D3E) :

15 animations réalisées durant la SEDD par les agents du Sitom et les semaines suivantes

Sensibilisation en déchetterie le 17 octobre sur le réemploi et la réparation

Les agents du sitom, le repair café de marennes et les employés de la société Serfim se sont engagés à sensibiliser les habitants et les usagers de la déchetterie de Saint-Symphorien-d'Ozon sur la réparation des appareils électriques



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

→ Renforcer des actions emblématiques afin d'avoir une consommation responsable

Montagny

Sensibilisation au recyclage des déchets à l'école des Landes

Le Progrès - Hier à 19:10 - Temps de lecture: 1 min



Les élèves se sont montrés attentifs lors de l'animation proposée par le Sitom. Photo archives Danièle Burdin

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets qui se tient jusqu'au 30 novembre, le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sitom) Sud Rhône a réalisé une animation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, mardi après-midi, pour les classes de CM1 et CM2 de l'école des Landes.

Consoles, télévisions, téléphones portables, petit et gros électroménager, radiateurs électriques... Ces matériels génèrent des déchets qui peuvent être valorisés à près de 90 %. Leur nombre a augmenté du fait de leur durée de vie moins longue et du changement de nos habitudes de consommation.

Un film éducatif a été présenté aux élèves afin d'aborder les problèmes environnementaux et la pollution engendrée par les substances nocives qu'ils contiennent. Le but de cette intervention visait donc à connaître leurs modes de gestion et de recyclage.

SENSIBILISER

Au total, **1 080** enfants sensibilisés par les agents du Sitom en 2025

Interventions de sensibilisation dans les écoles

Type de sensibilisation	Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants sensibilisés
Animations tri + Réduction des déchets et D3E	36 animations	1080

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2025 et semaines suivantes

15 Animations scolaires sur les Déchets électriques et électroniques dans les classes des communes du SITOM ayant fait la demande.

SENSIBILISATION EN DECHETTERIE SUR LE TRI ET LA REDUCTION DES DECHETS

2 000 Personnes sensibilisées

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

SENSIBILISER UN LARGE PUBLIC AUX ENJEUX DE LA PRÉVENTION / DU TRI ETC.

- 03/25 : Stand forum transition écologique et des entreprises
- 03/25 : Animation 15ne du compostage Boucle du compost
- Stand de prévention/ tri week-end DD de Mornant
- Formation au tri en place des référents de l'aqueduc festival Juin 2025

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COLLECTE DE DÉCHETS SPÉCIFIQUES IMPORTANTS

Piles :

- 10,17 T de piles et petites batteries usagées collectées en 2025
- 12 T de piles et petites batteries usagées collectées en 2024
 - soit 0,11 kg/hab en 2025
 - Soit 6,7 tonnes de CO2 évitées



Cartouches d'encre : 1,6 tonnes

Le Relais :

- 85 silos le Relais
 - 406,5 T en 2025 soit 4,52kg/hab.
 - Atter de collecte : 1 mois
 - 566 T de vêtements, chaussures collectés en 2024
 - soit 6,2 kg/hab
- NB : gisement total français 2024 : 16 kg/hab
Gisement collecté en France 4 kg/hab
Gisement trouvé dans les bacs gris en France : 12 kg/hab



SENSIBILISATION AU TRI ET REEMPLOI DES TEXTILES:

CONCOURS DE création d'objets à partir de textiles usagés DANS LES CENTRE DE LOISIRS DE LA COPAMO ÉTÉ 2025 :

Le SITOM a organisé pendant l'été un concours de création d'objets au sein des établissements périscolaires des 11 communes



Si Joshua fait réparer la veste de son papa, c'est parce qu'on n'en fait plus des comme ça.

Vos textiles et vos chaussures ont de l'avenir, réparez-les ou donnez-les.
Même ceux qui sont usés ou troués !

Re
textiles

PROJETS DE CRÉATION DES DÉCHÈTERIES :

Avancées dans les disponibilités foncières pour les déchetteries du SITOM :

- sur la CCVG (Brignais),
- CCPO (Sérézin)
- et la COPAMO (Mornant)

8



**CONTINUITÉ DE LA
MAITRISE DES COUTS**

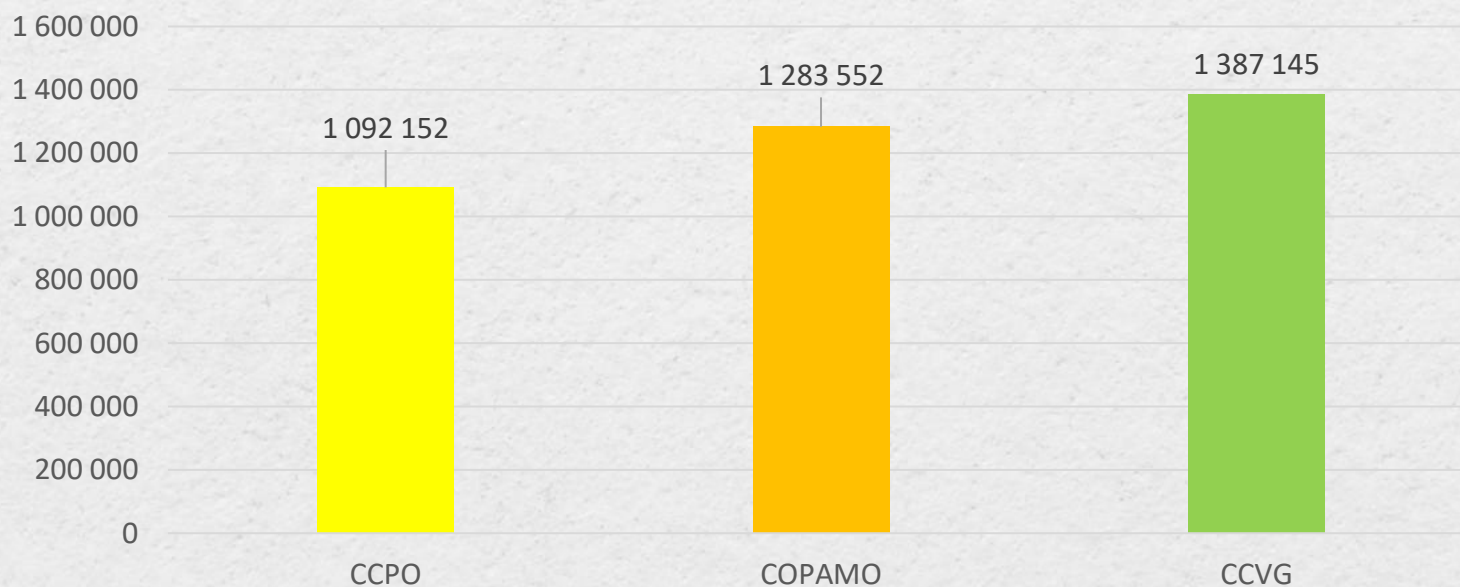
CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES OMR

Coût moyen de 41,20 € TTC/habitant en 2025 - 37,21 € TTC/habitant en 2024

Répartition du coût de la collecte et de l'incinération des OMR (PAP et PAV) par communauté de communes

3 762 849 € en 2025 / 3 378 386 € en 2024



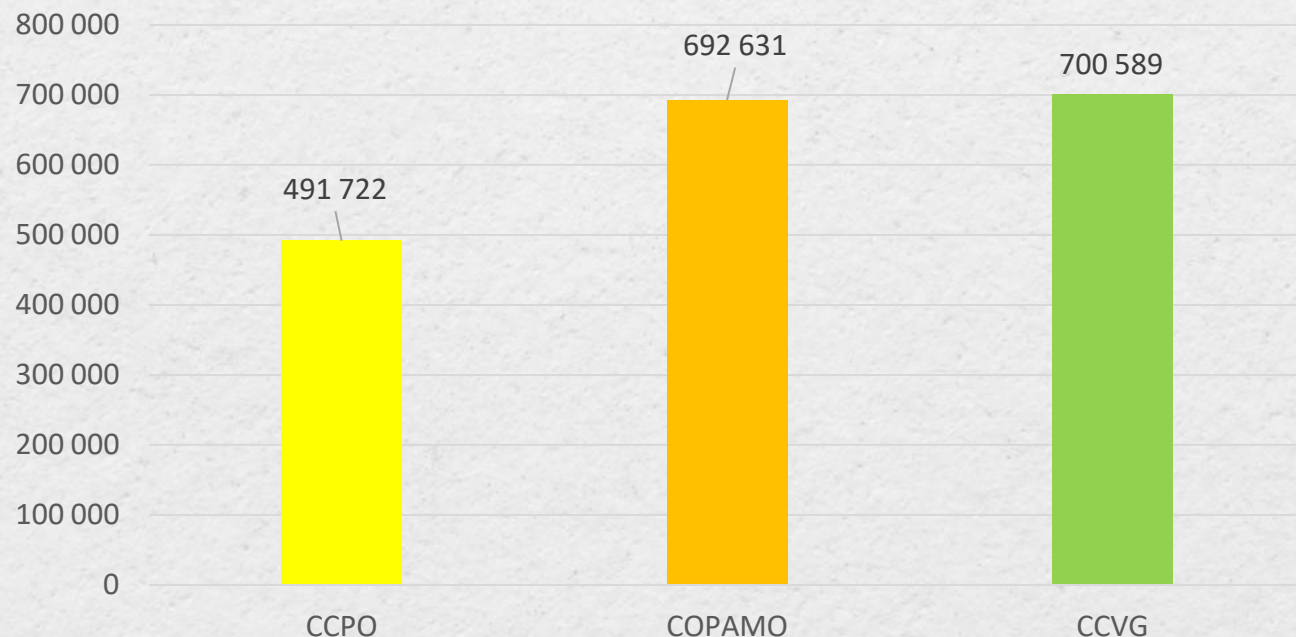
CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE LA COLLECTE ET DU TRANSPORT DES OMR EN PAP :

Coût moyen de 141,42 € TTC/ tonne et 22,41 € TTC/ Habitant en 2025

Coût moyen de 139,95 € TTC/ tonne et 22,47 € TTC/ Habitant en 2024

Répartition du coût de la collecte des OMR en PAP
1 884 942 € en 2025 / 1 891 729 € en 2024



	Dont détail des demandes spécifiques des communes
CCPO	22 317 €(*)
COPAMO	0 €
CCVG	191 031 €(***)

prises en charge par les communes :

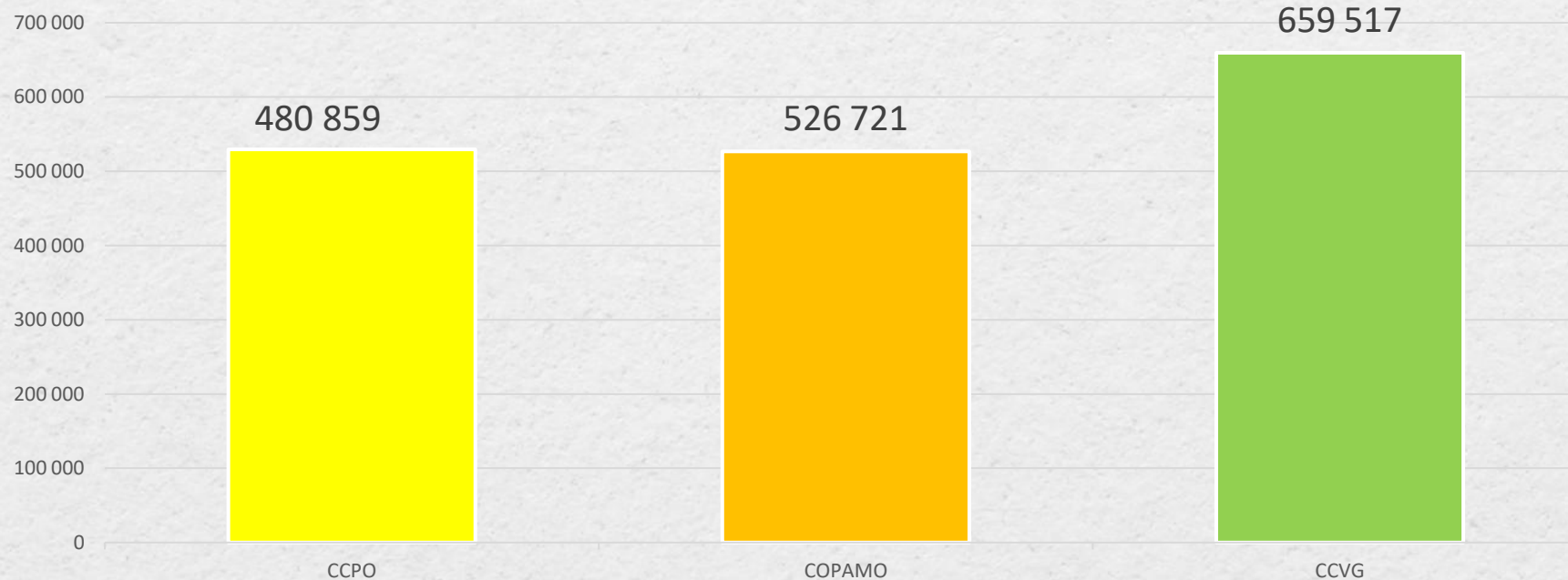
(*) collecte d'impasses en micro-bennes,
(***) collecte en C2 de Brignais, collecte des impasses

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE L'INCINÉRATION DES OMR

Répartition du coût de l'incinération des OMR

1 715 704 € TTC en 2025 / 1 337 853 € TTC en 2024



Dont délestage
2024 : 478 000 €

- Coût de 91,76 € TTC/ tonne et 14,72 € TTC / Habitant en 2024
- Coût de 118,52 € TTC/ tonne et 18,78 € TTC / Habitant en 2025

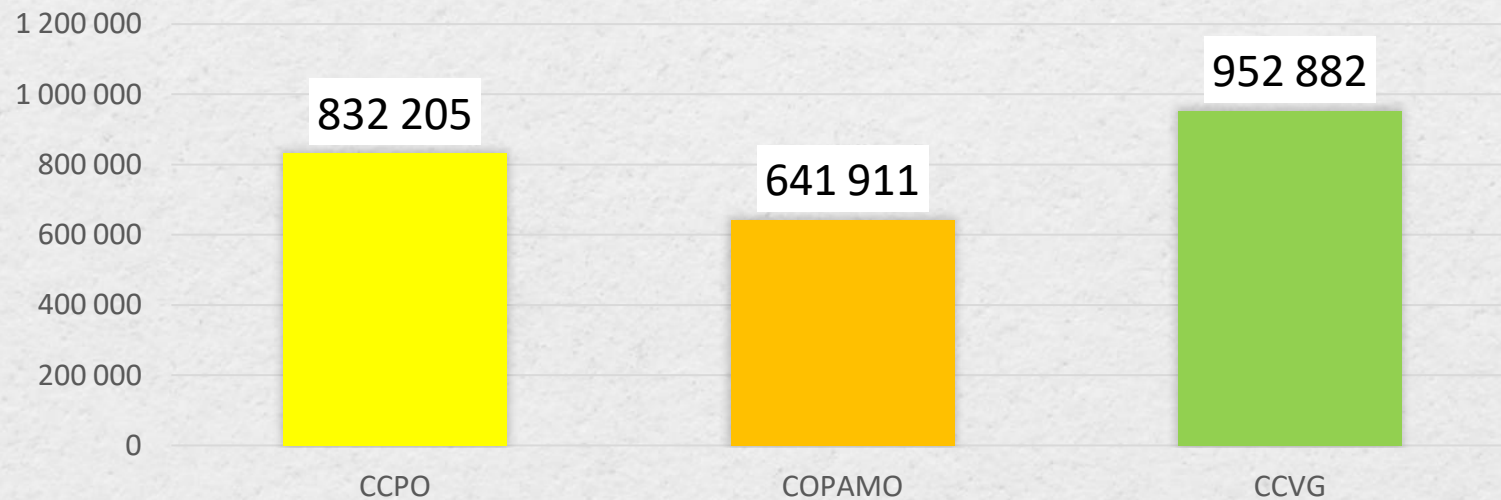
CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE LA GESTION DES DÉCHETS RECYCLABLES : COLLECTE ET TRI

- Coût moyen 26,57 € TTC / Habitant en 2025
- Coût moyen 24,83 € TTC / Habitant en 2024

RÉPARTITION PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU COÛT TOTAL DE LA CS (COLLECTE ET TRI PAP + PAV)

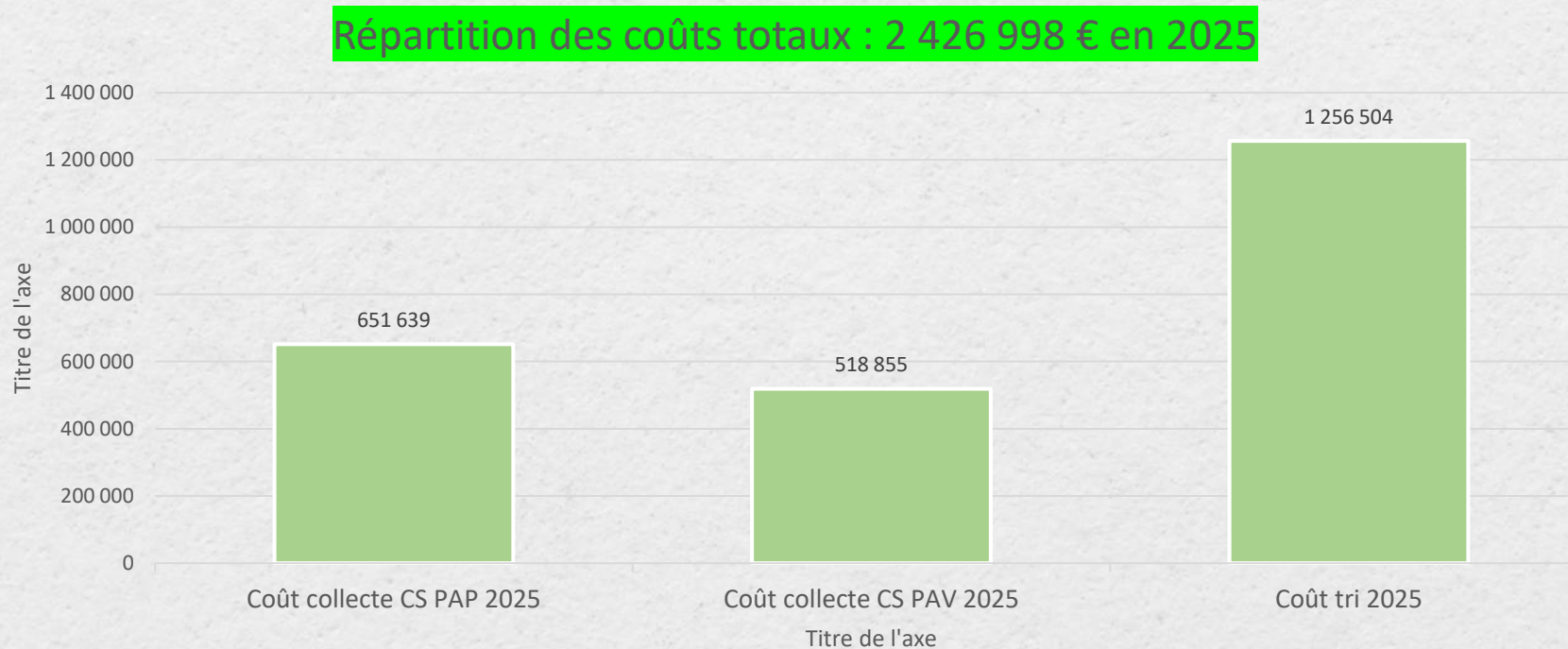
2 426 998 € TTC EN 2025 / 2 254 470 € TTC EN 2024



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE LA GESTION DES RECYCLABLES

- Coût de 26,57 € TTC / Habitant en 2025
- Coût de 24,83 € TTC / Habitant en 2024



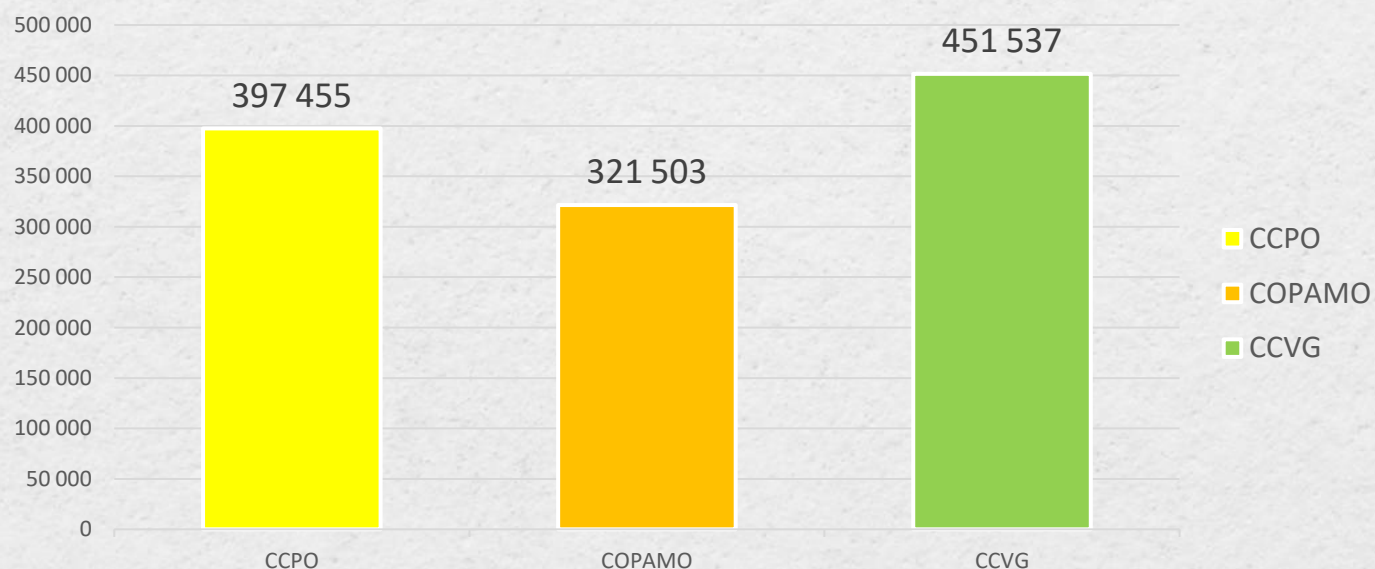
CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DÉTAILLÉ DE LA COLLECTE SÉLECTIVE PAP + PAV

- Coût de 7,13 € TTC / Habitant en PAP en 2025 – 7,16 € TTC / Habitant en PAP en 2024
- Coût de 5,68 € TTC / Habitant en PAV en 2025 – 5,37 € TTC / Habitant en 2024

Coût de la collecte sélective par communauté de communes

1 170 494 € TTC en 2025 / 1 137 842 € TTC en 2023



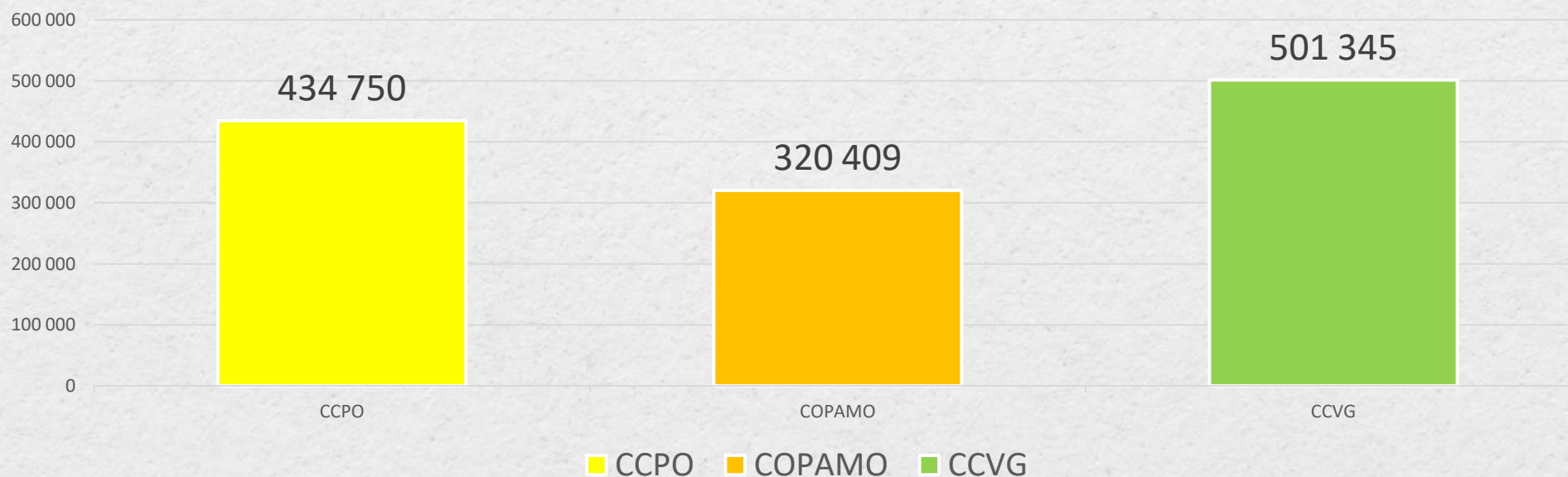
CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DÉTAILLÉ DU TRI

- Coût de 13,76 € TTC / Habitant en 2025 ; Coût de 12,30 € TTC / Habitant en 2024

Répartition du coût du tri par communauté de communes

1 256 504 € TTC en 2025 / 1 116 628 € TTC en 2024

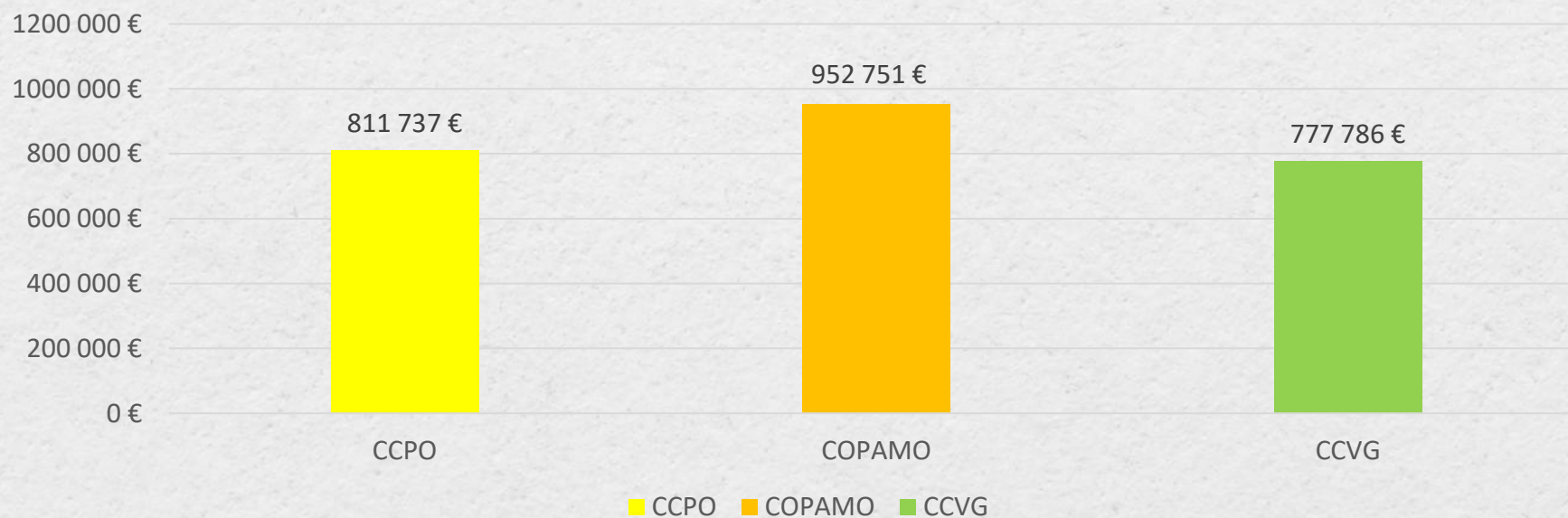


CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

COÛT DE L'EXPLOITATION DES DÉCHETTERIES

- **2 542 274 € en 2025 (2 479 176 € en 2024)**
- Coût de 27,83 € TTC / Habitant en 2025 - Coût de 27,30 € TTC / Habitant en 2024

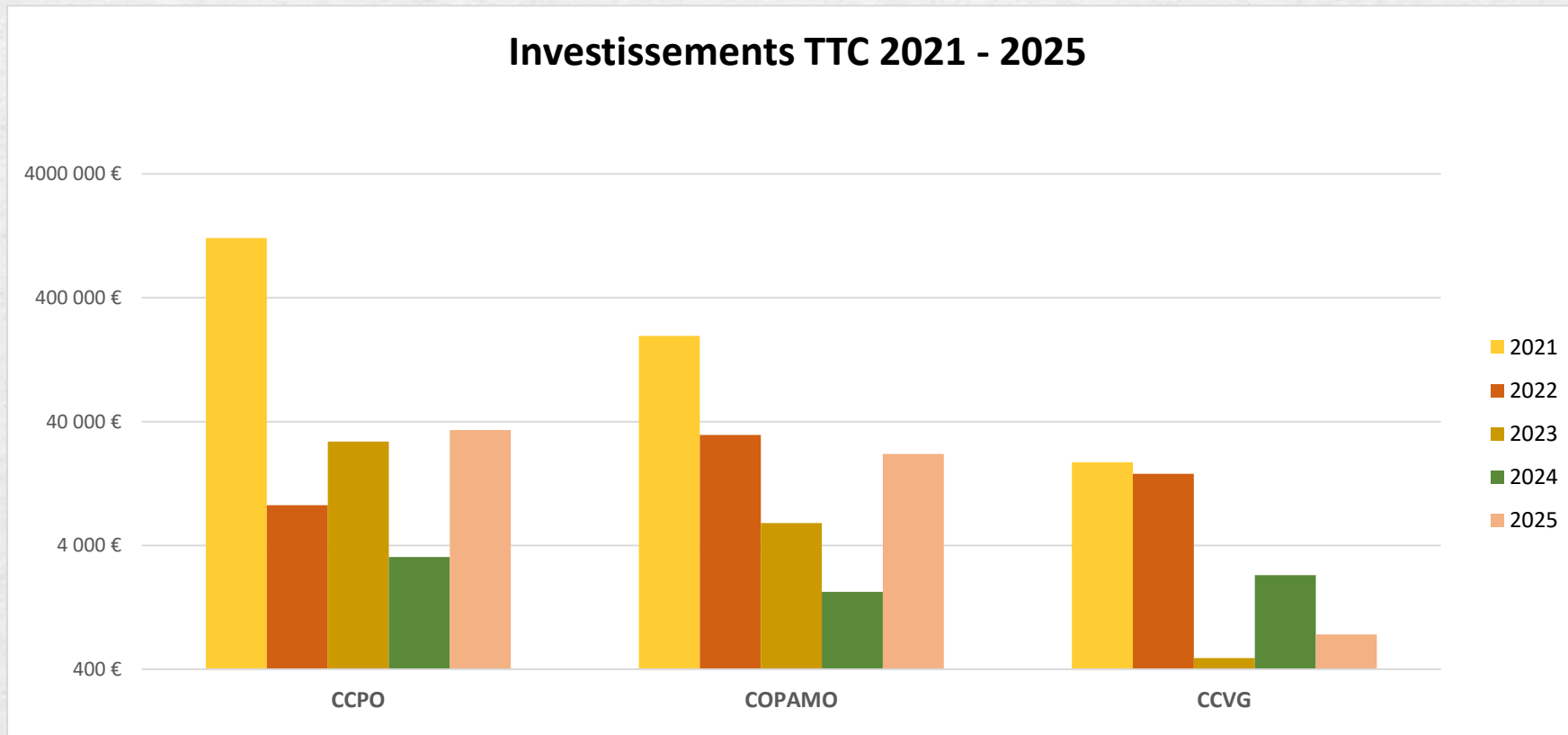
Coût des déchetteries par communauté de communes



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

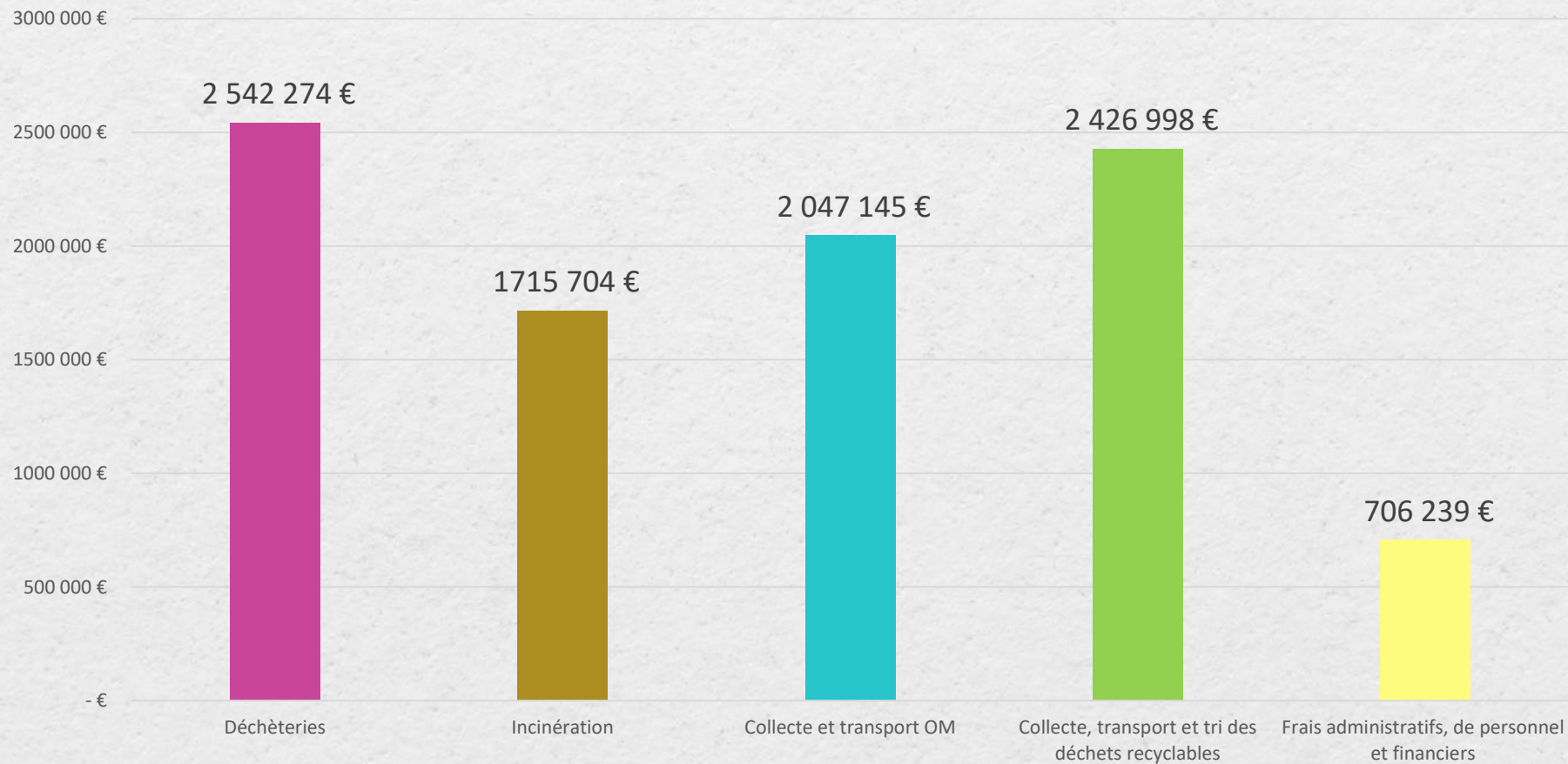
RÉPARTITION DES FRAIS ENGAGÉS POUR LES DÉCHETTERIES

➤ 56 747 € en 2025 (7 207 € en 2024) / Coût de 0,62 € / Habitant en 2025



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

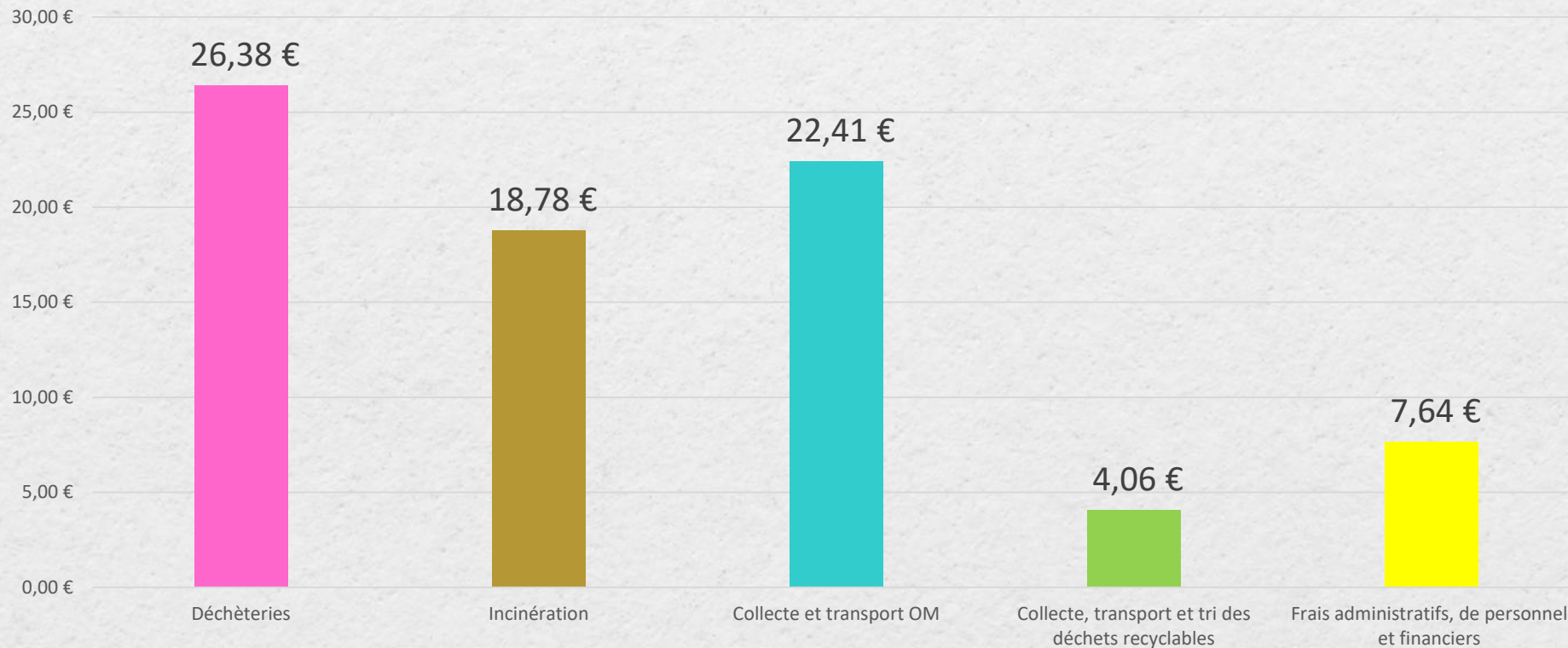
Dépenses brutes : 9 438 360 € TTC en 2025 / 8 855 240 € TTC en 2024



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

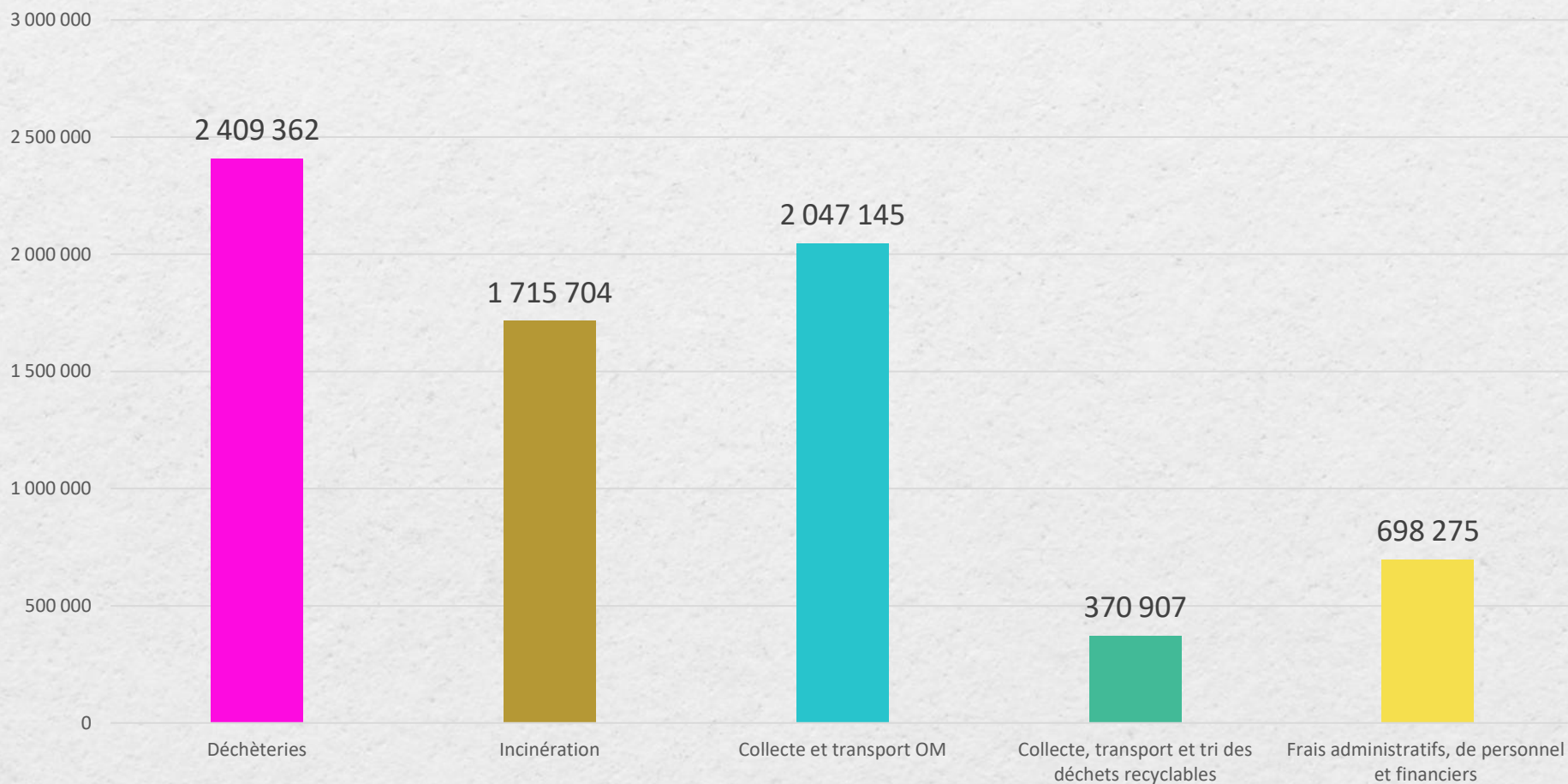
DÉPENSES BRUTES PAR HABITANT :

103,95 €/hab. en 2025 - 97,52 €/hab. en 2024



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

Dépenses nettes : 7 241 393 € TTC en 2025 - 6 714 748 € TTC en 2024



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

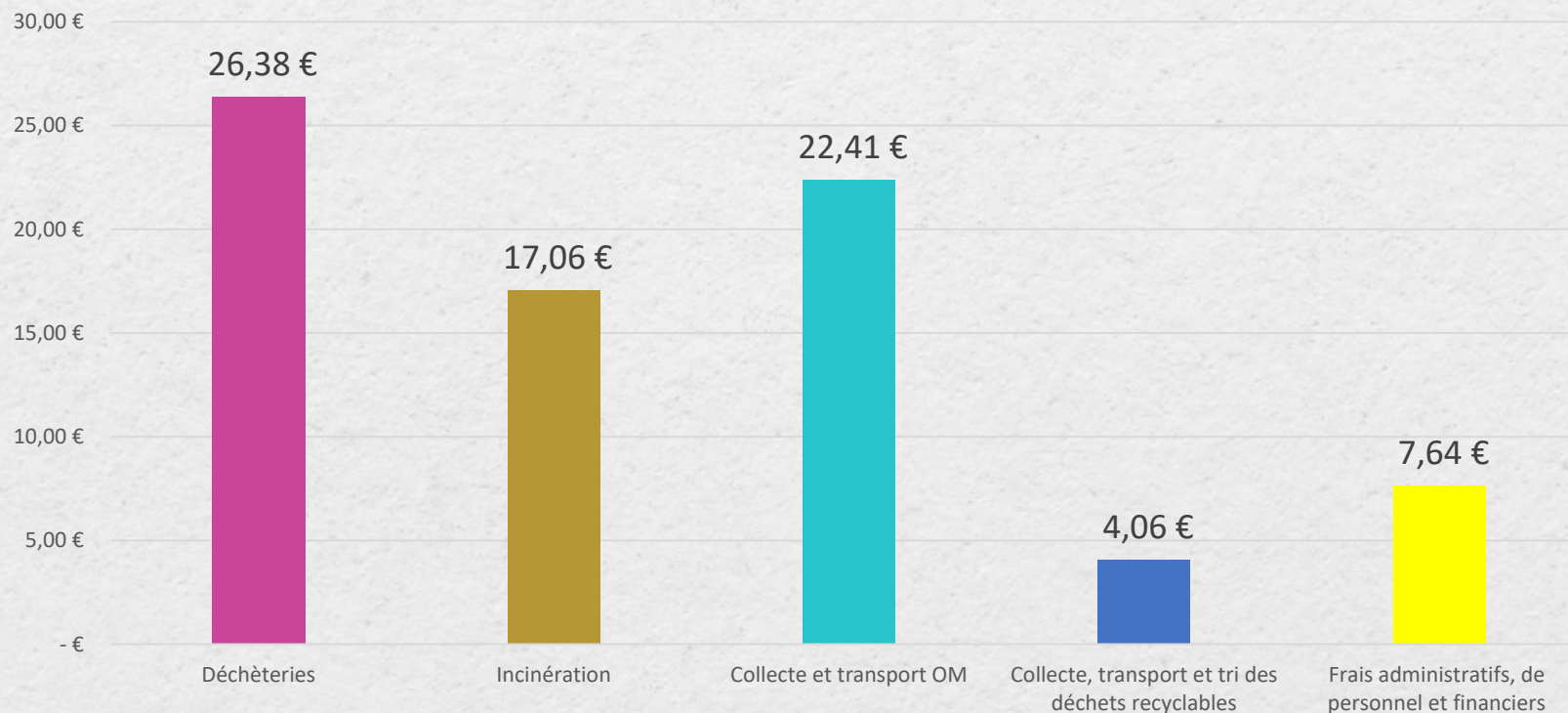
DÉPENSES NETTES 2025 (APRÈS DÉDUCTION DES SOUTIENS ET REPRISES)

➤ 79,75 €/hab. en 2025 - 73,95 €/hab. en 2024

➤ METROPOLE DE LYON en 2024 : 88€ HT (13€ déchetteries/42€ OMR/20€ sélective/autres* 8€

• 96,80 € TTC /HAB

Dépenses nettes par habitant 2025



*collectivités et professionnels

En 2024, une panne de l'incinérateur a entraîné:

- le détournement de 3 000 tonnes de déchets en enfouissement.
- le coût de l'incinération a augmenté afin d'intégrer le financement des travaux de rénovation de l'équipement (13 millions d'euros).

L'impact financier de cette panne a été répercuté en 2025, à hauteur de + 3,20 € par habitant.

A TITRE COMPARATIF...

Syndicat	Dépenses nettes TTC
SITOM SR	79,75€/hab. en 2025
Vienne Condrieu Agglomération	106 € en 2023
Pays Voironnais	114,9 €/hab. en 2025
SMND	110,23 €/hab. en 2024

COMPARATIF HT

SITOM 2024 : 73,95 € HT/hab

AURA 2023 : 122 € HT/hab

AURA 2023 avec TI : 99 € HT/hab

AURA 2023 sans TI : 123 € HT/hab

Moyenne NATIONALE : 118,4 €/hab (augmentation des couts de +19% depuis 5 ans)

A TITRE COMPARATIF...



Fiche diagnostic de la TEOM

Financement du service public de gestion des déchets

SITOM Sud Rhone



Données 2022



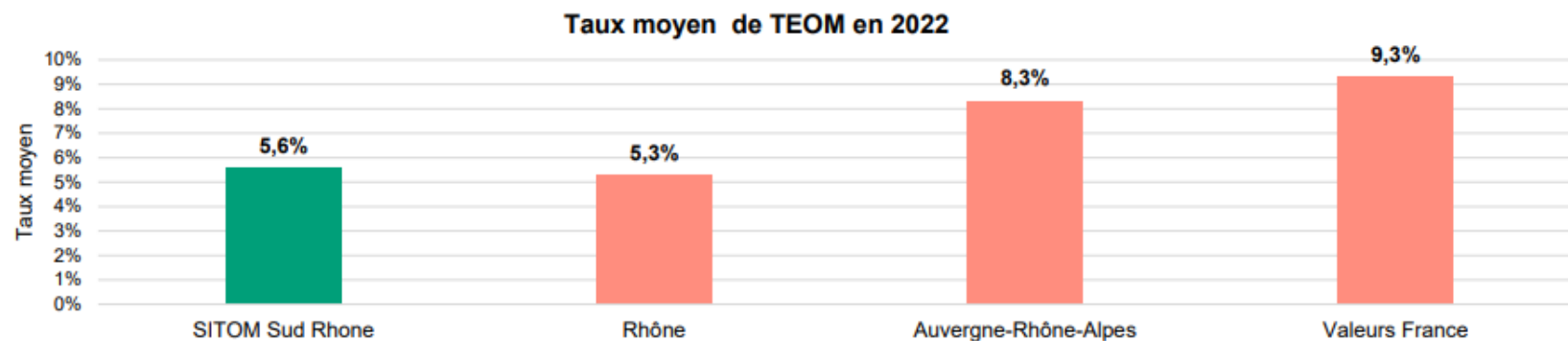
A TITRE COMPARATIF...

Taux de la TEOM

Le taux de la taxe est voté par la collectivité assurant la collecte des déchets.

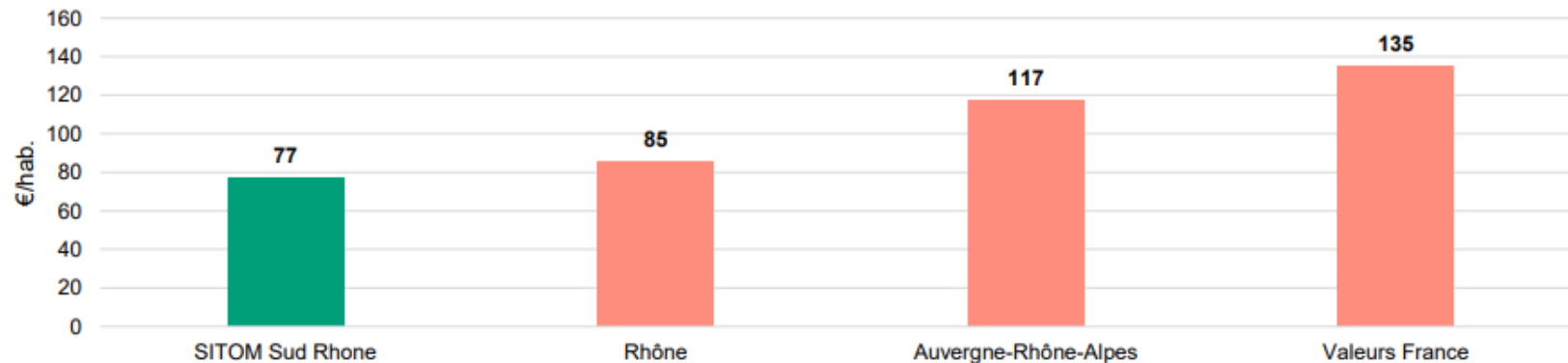
Les EPCI ayant confié la compétence déchets à un syndicat mixte ont toutefois la possibilité de délibérer en lieu et place du syndicat mixte compétent.

Les taux moyens indiqués ici correspondent au produit total de la TEOM levée divisé par le montant total des bases.

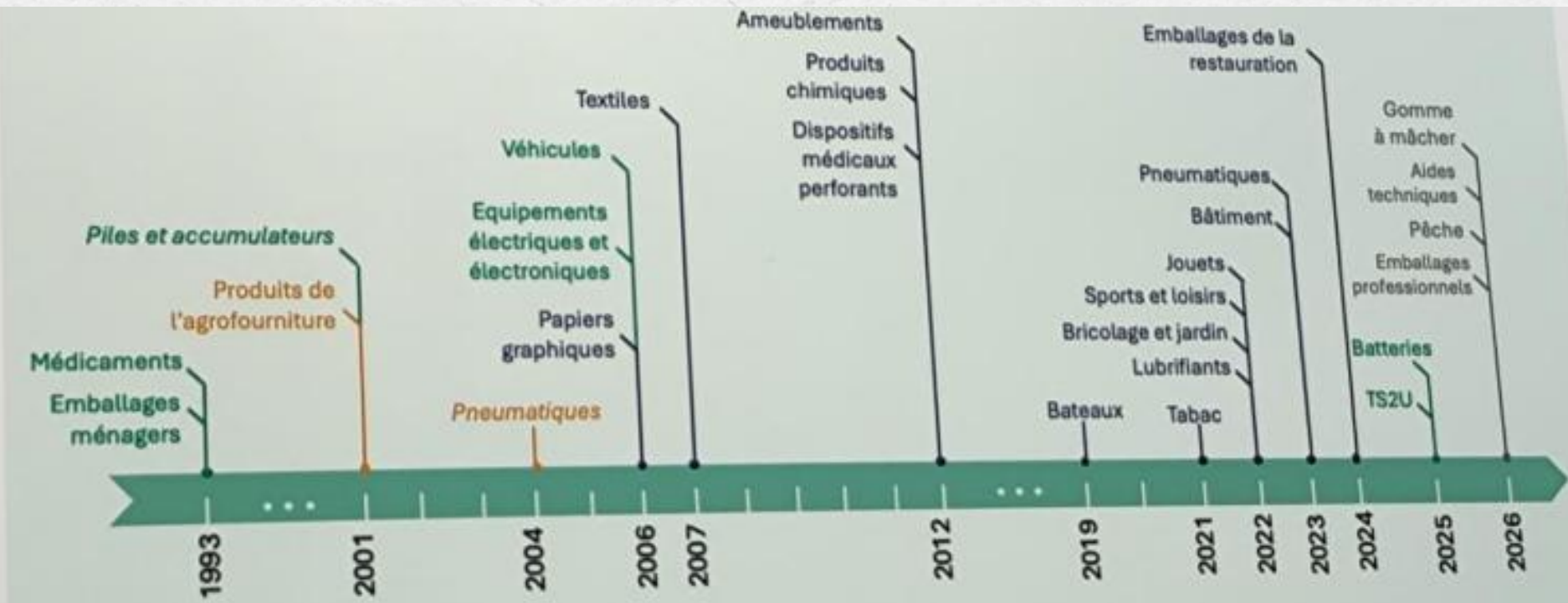


Produit de la TEOM

Produit de TEOM exprimé en €/hab en 2022



LES FILIÈRES REP EN FRANCE



CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

SOUTIENS EN FONCTION DES TONNAGES RECYCLÉS :

Des aides importantes de nos partenaires financiers pour le fonctionnement :	2023	2024	2025
CITEO/LEKO Soutien à la valorisation, la communication + Soutien Papiers + projet accompagnement au changement)	1 758 927 €	1 522 424 €	1 469 828 €
ECO DDS	10 494 €	9 660 €	10 952 €
ECO TLC /RFASHION Soutien textile	12 736 €	6 100 €	16 700 €
ECO MAISON	28 371 €	52 693 €	30 286 €
OCADE3E/ECOSYTEM	69 480 €	39 198 €	69 694 €
COREPILE – Soutien à la communication thématique piles et accumulateurs usagés	891 €	880 €	980 €
Filières : (voir tableau filière)	541 572 €	461 446 €	582 853 €
Acquisition composteurs par les collectivités	7 854 €	9 533 €	3 410 €
CYCLEVIA / Soutien reprise Huile minérale	1 204 €	1 307 €	0 €
PRODUCT LIFE / Soutien collecte séparée articles bricolages et jardins	2 400 €	2 400 €	600 €
PRODUCT LIFE / Soutien collecte séparée articles sport et loisirs	4 200 €	3 300 €	3 700 €
TOTAL :	2 438 129 €	2 108 941 €	2 189 002 €

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

FILIÈRES DE RECYCLAGE : RECETTES EN FONCTION DU TONNAGE TRIÉ ET DU COURS DE REVENTE DES PRODUITS :

Filières	Repreneurs	Versement 2023	Versement 2024	Versement 2025
Papiers (JM)	NORSKE GOLBEY	124 864.75	80 983.00	50 811.88
Cartons	REVIPAC	128 295.63	183 391.00	289 190.54
Plastiques	VALORPLAST	150 114.15	33 857.00	124 200.70
Acier	ARCELOR MITTAL	35 652.10	43 308.00	47 280.07
Aluminium	REGAL AFFIMET / PREZERO PYRAL	26 419.37	37 562.00	36 866.07
Verre	O-I MANUFACTURING	76 225.89	82 345.00	34 503.37
TOTAL		541 571.89	461 446.00	582 852.63
	Ecart 2024/2023	0.85%		
	Ecart 2025/2024	1.26%		

CONTINUITÉ DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

FILIÈRES DE RECYCLAGE : RECETTES EN FONCTION DU TONNAGE TRIÉ ET DU COURS DE REVENTE DES PRODUITS :

	2023 (en €/hab.)	2024 (en €/hab.)	2025 (en €/hab.)	Évolution 2024/2025
Collecte OMR (Enlèvement + transport + déchargement)	22.22 €	22.47 €	22.41 €	-0.27 %
Incinération	14.09 €	14.72 €	18.51 €	25.75 %
CS collecte et tri	24.15 €	24.83 €	26.57 €	7.01 %
Exploitation déchetteries	28.55 €	27.30 €	27.83 €	1.94 %
Frais administratifs, de personnel et financiers	8.32 €	8.19 €	7.67 €	-6.35 %
Dépenses brutes TTC	97.33 €	97.51 €	101.55 €	4.14 %
Aides (Soutiens + Filières)	26.96 €	24.00 €	23.69 €	-1.29 %
Dépenses nettes TTC	70.36 €	73.95 €	77.96 €	5.42 %
% Aides/dép brutes	28 %	25 %	23 %	-7 %

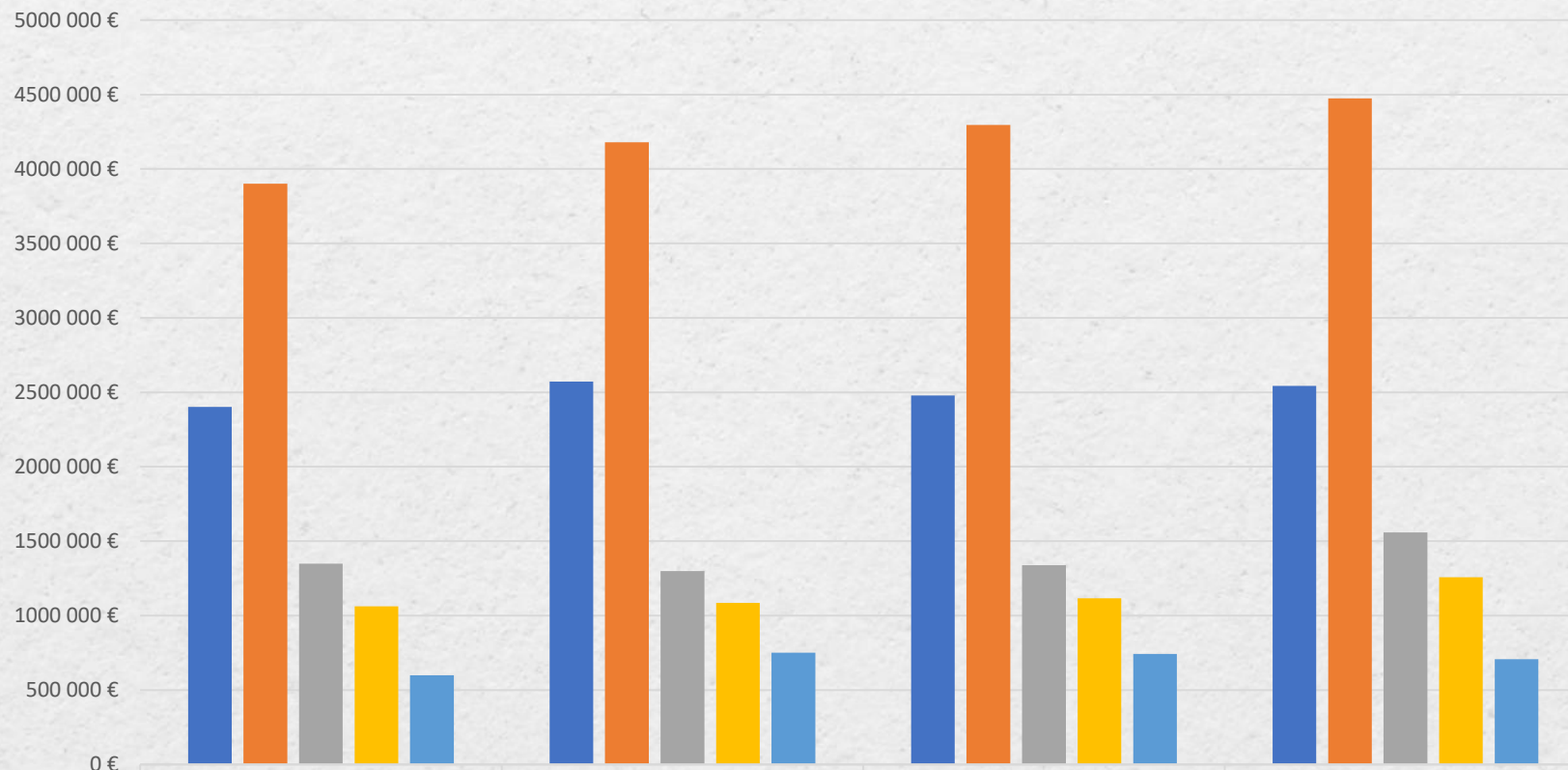
9.



**UN BILAN FINANCIER
ÉQUILIBRÉ**

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

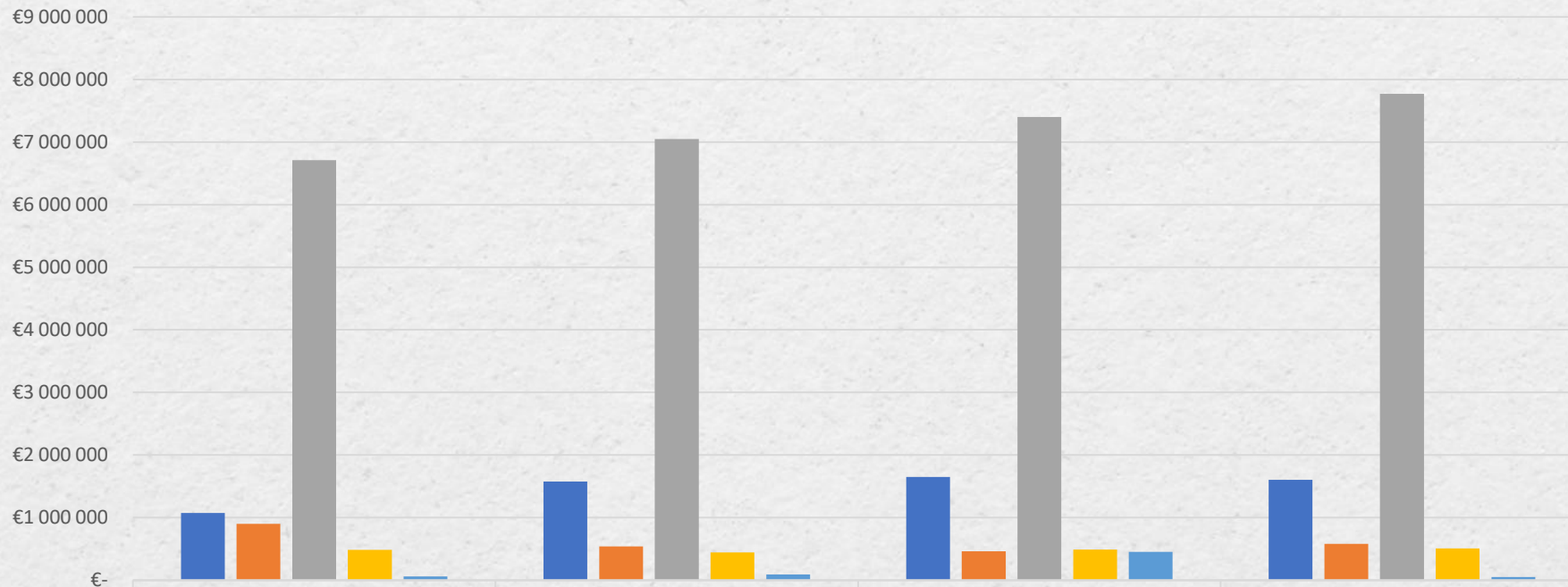
FUNCTIONNEMENT : DÉPENSES PRINCIPALES 2022 A 2025



	2022	2023	2024	2025
■ Déchèteries	2 401 698 €	2 572 839 €	2 479 176 €	2 542 274 €
■ Collecte et transport OM et CS	3 900 873 €	4 179 570 €	4 295 003 €	4 474 143 €
■ Incinération	1 349 423 €	1 299 759 €	1 337 853 €	1 558 197 €
■ Tri	1 061 571 €	1 084 632 €	1 116 628 €	1 256 504 €
■ Frais administratifs	598 236 €	750 288 €	743 209 €	706 239 €

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

FONCTIONNEMENT : RECETTES PRINCIPALES 2022 A 2025



	2022	2023	2024	2025
■ Soutiens	€1 074 372	€1 576 902	€1 651 236	€1 606 150
■ Filières	€901 685	€541 572	€461 446	€582 853
■ Participations	€6 712 476	€7 048 100	€7 400 505	€7 770 530
■ redevance spéciale	€484 876	€446 250	€490 349	€506 764
■ Recettes diverses	€59 310	€94 909	€455 755	€52 166

■ Soutiens ■ Filières ■ Participations ■ redevance spéciale ■ Recettes diverses

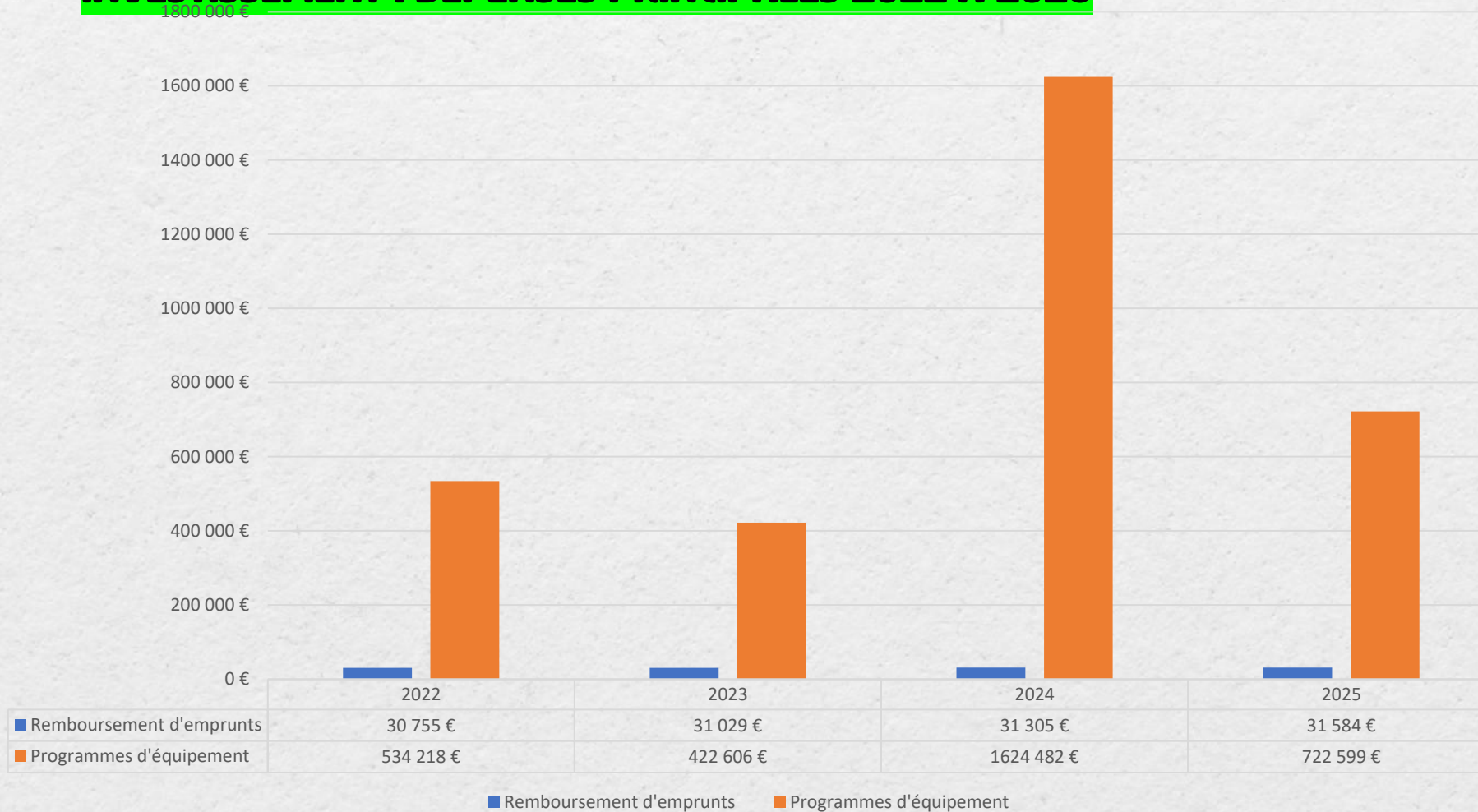
UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

RECETTES REDEVANCE SPÉCIALE 2025

Redevance 2025 = 266 € t 227€ t en 2024	2023	2024	2025
Entreprises privées	142 608	158 226	151 186
Communes et Communautés de communes	199 418	198 537	232 705
Associations / EPHAD / Maisons de retraite / CAT	75 139	106 095	107 586
Ecoles / Collèges / Lycées	29 085	27 491	15 287
TOTAL	446 250	490 349	506 764

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

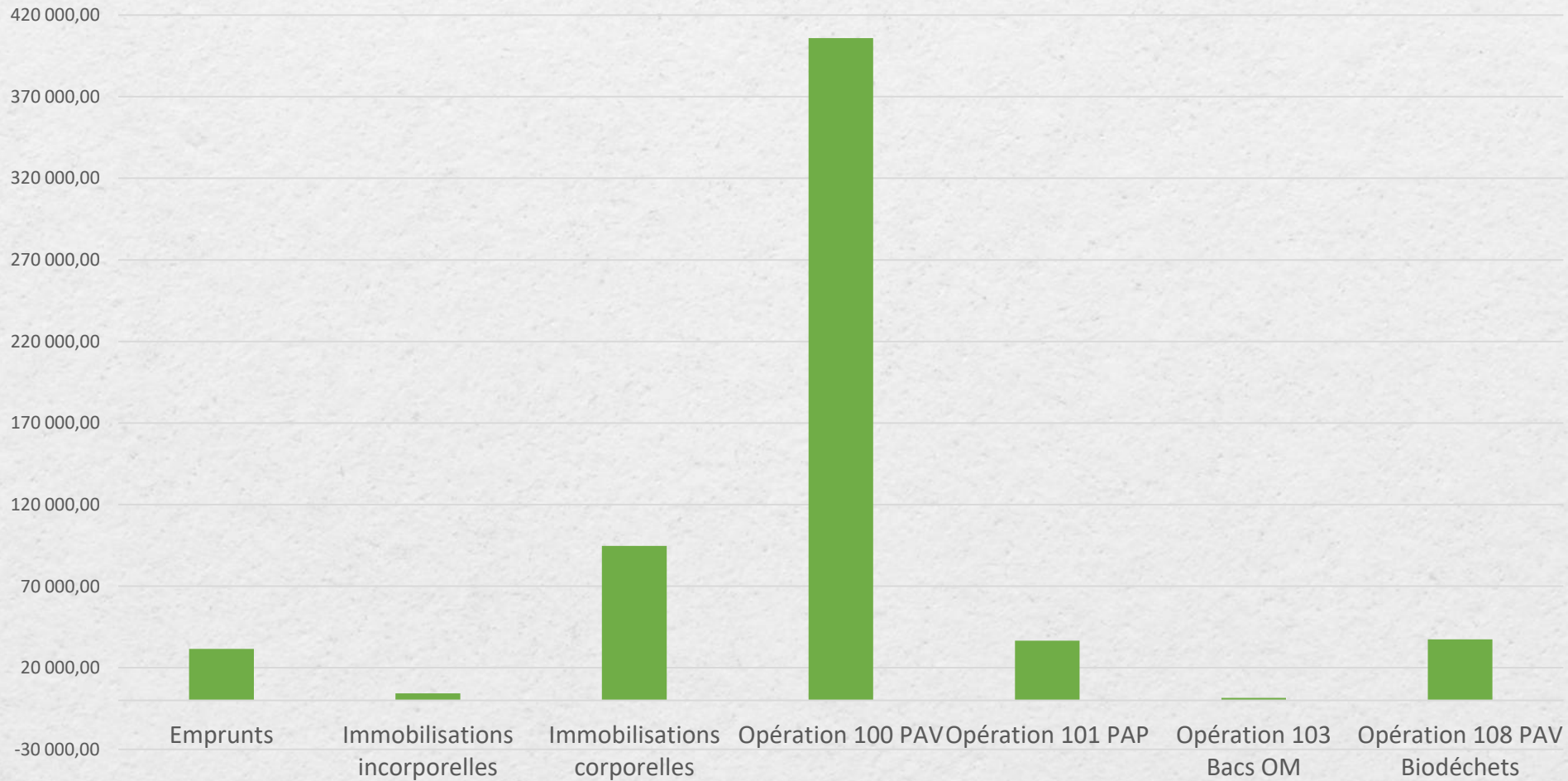
INVESTISSEMENT : DÉPENSES PRINCIPALES 2022 A 2025



2024 : construction
siège Sitom

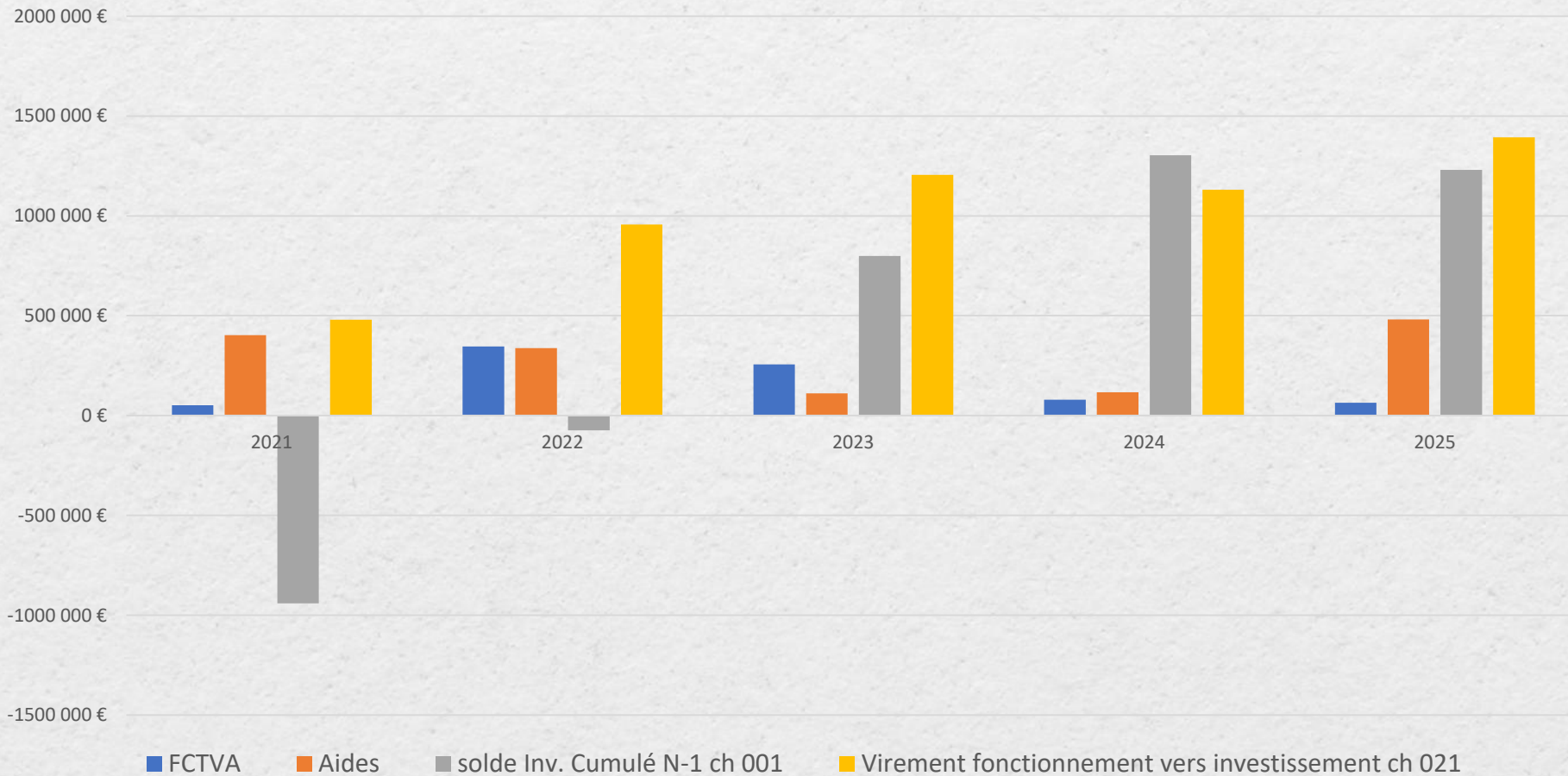
UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025



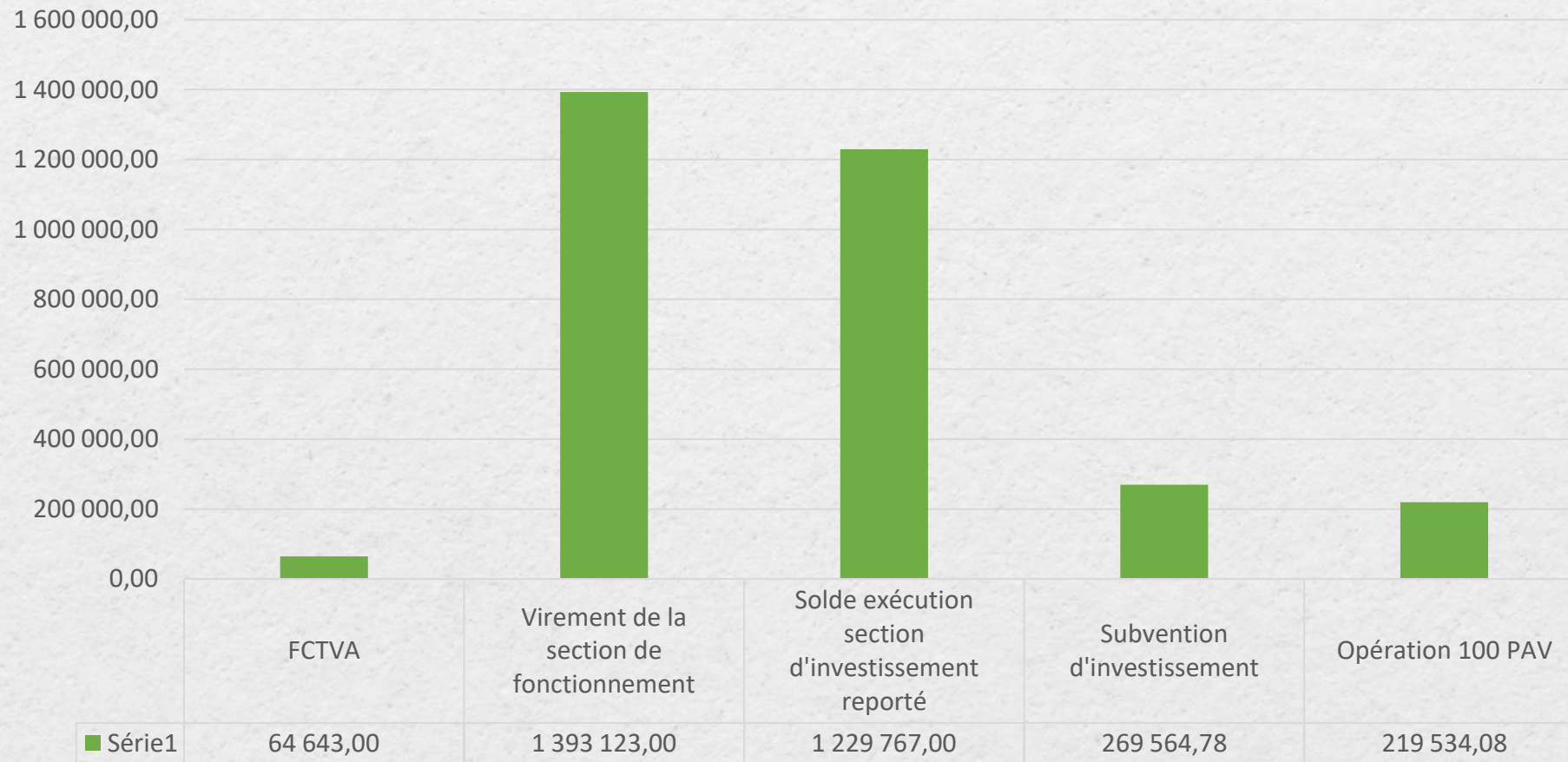
UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

INVESTISSEMENT : RECETTES PRINCIPALES 2022 A 2025



UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025 :



UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES :

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 378 875,39
012	CHARGES DE PERSONNEL	462 814,97
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	38 059,42
66	CHARGES FINANCIERES	5 011,02
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	45,58
68	DOTATION AUX PROVISIONS	/
022	DEPENSES IMPREVUES	/
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	715 641,66
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		10 600 448,04
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
013	ATTENUATION DE CHARGES	4 735,30
70	PRODUITS DES SERVICES	506 764,24
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	10 002 219,98
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44 972,80
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 356,30
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	145 665,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		10 713 713,62

UN BILAN FINANCIER ÉQUILIBRÉ

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES :

chapitre ou opération	LIBELLE	MONTANTS 2023
16	EMPRUNT	31 583,86
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 359,84
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 651,89
Op 100	APPORT VOLONTAIRE - PAV	405 818,56
Op 101	PORTE A PORTE - PAP	36 568,80
Op 103	PORTE A PORTE BACS OMR DE REGROUPEMENT	1 588,80
Op 108	BIODECHETS - PAV	37 476,00
Op 31	Siège SITOM Montagny	142 135,36
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	145 665,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		899 848,11

chapitre ou opération	LIBELLE	MONTANTS 2023
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES FCTVA	64 642,70
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	269 564,78
Op 100	APPORT VOLONTAIRE - PAV	219 534,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	708 029,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 261 771,22

10.

SENSIBILISER PLUS

**POUR MIEUX TRIER ET
PLUS VALORISER**

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

SOLIDARITÉ ET GESTION DES DÉCHETS : LES HABITANTS DU SITOM FONT DU TRI SOLIDAIRE

Versement de 1€ par tonne de verre collectée au centre Léon Bérard soit 3 118 € en 2025



**SENSIBILISER
PLUS POUR MIEUX
TRIER ET PLUS
VALORISER**

RENCONTRE DES MAIRES DE CHACUNE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

- **Septembre et octobre 2025 : CCPO**
- **Mai 2025 : COPAMO**

Rencontre des BAILLEURS de chacune des communautés de communes :

- **Rhône 2 fleuves : 25/3 et 16/12**
- **SEMCODA : 3/6**
- **3F : 10/12**
- **ALLIADE : 27/5**

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

RENCONTRE DES HABITANTS ET DES ASSOCIATIONS POUR EXPLIQUER LES PROBLÉMATIQUES DÉCHETS DU TERRITOIRE ET SENSIBILISER AU TRI, A LA VALORISATION ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

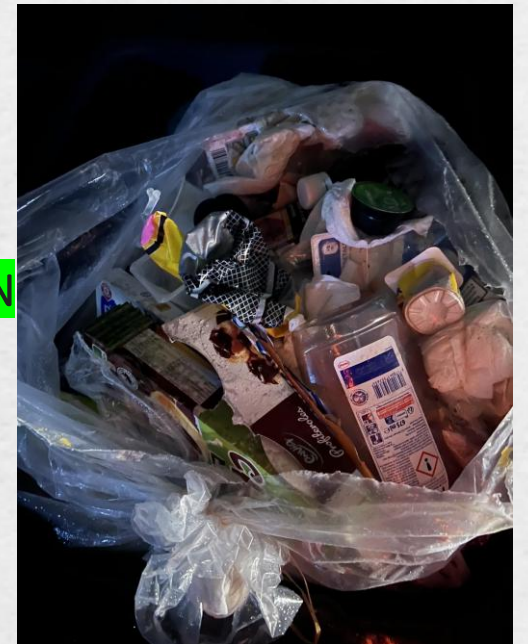
Réunions publiques, rencontres avec la population pour expliquer les problématiques déchets du territoire et sensibiliser au tri, à la valorisation et à la réduction des déchets

Des erreurs de tri à corriger !

EX :

DES RESIDENCES

- Résidence du bois d'Ozon- ST SYMPHORIEN
- Résidence beau rivage - ST SYMPHORIEN
- ...



SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



NETTOYAGE DE PRINTEMPS PAR LES ÉLÈVES DES CME, LES ENTREPRISES

Les beaux jours arrivent et les opérations de nettoyage de printemps se déroulent dans de très nombreuses communes : Millery, Sérézin, Ternay, Communay, Simandres et Saint-Symphorien-d'Ozon

Les jeunes des conseils municipaux d'enfants ainsi que leurs camarades se mobilisent pour nettoyer leurs villes et les chemins des déchets abandonnés.

LEROY MERLIN s'engage aussi dans cette démarche dans le cadre du clean up sur la commune de Vourles

Le SITOM soutient ces initiatives citoyennes



SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



MAI 2025 : CONCOURS POUR LES ENFANTS DE LA COPAMO « TOUS EN FAVEUR DU TRI ET DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS »

Les enfants des conseils municipaux de la COPAMO ont réfléchi à des solutions pour inciter les habitants de leur commune à trier plus et mieux

Dans le cadre d'un concours organisé par le SITOM sur les 11 communes de la COPAMO, les conseils municipaux d'enfants et de jeunes de Rontalon et de Mornant se sont distingués par leurs propositions de construction de corbeilles de tri personnalisées pour le tri sur les espaces publics

Par exemple, les enfants du conseil municipal de Rontalon ont imaginé des poubelles de tri en forme de pommes de trois couleurs : rouges, jaunes, vertes représentant celles du logo de leur commune.

Les enfants et jeunes de Mornant souhaitent également inciter au tri près du nouveau skate parc via des corbeilles de ville customisées avec une incitation financière au tri

Lors d'une soutenance organisée le 18 juin, les enfants et jeunes ont su avec maîtrise, réflexion et dynamisme exposer leurs projets

Les 2 projets présentés par les conseils de Mornant et Rontalon étant vraiment de qualité équivalente ont été déclarés ex-aequo .

Ils vont poursuivre en collaboration avec le SITOM leur projet pour le voir aboutir courant 2026

Félicitations à la jeune matière grise pour leur investissement et leur engagement en faveur du développement durable et du tri des déchets

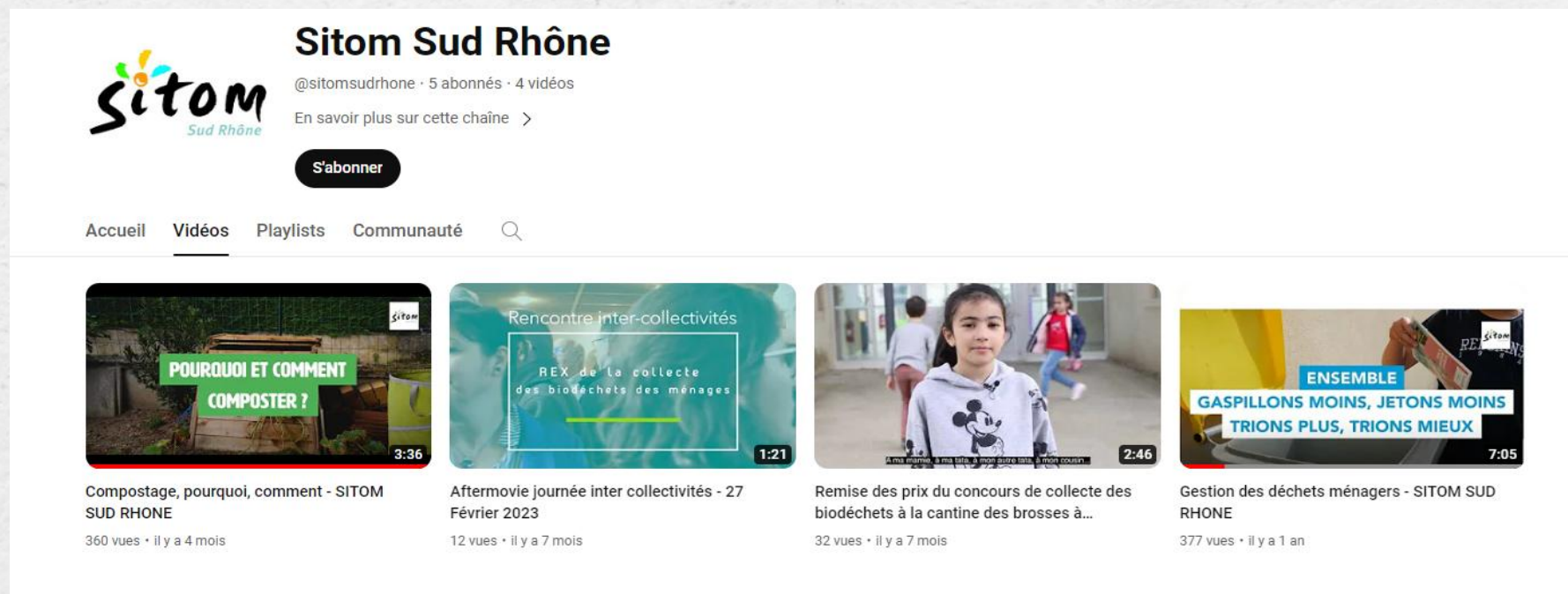
SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

**VISITE DU CENTRE DE TRI AVEC LES
ÉLUS ET LES SCOLAIRES**



SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

UNE CHAÎNE YOUTUBE



The screenshot shows the YouTube channel page for Sitom Sud Rhône. The channel name is "Sitom Sud Rhône" with the handle "@sitomsudrhône", 5 subscribers, and 4 videos. A "S'abonner" button is visible. The navigation menu includes "Accueil", "Vidéos", "Playlists", and "Communauté". Four video thumbnails are displayed:

- Video 1:** "POURQUOI ET COMMENT COMPOSTER ?" (3:36). Description: "Compostage, pourquoi, comment - SITOM SUD RHONE". Views: 360, posted 4 months ago.
- Video 2:** "Rencontre inter-collectivités REX de la collecte des biodéchets des ménages" (1:21). Description: "Aftermovie journée inter collectivités - 27 Février 2023". Views: 12, posted 7 months ago.
- Video 3:** "Remise des prix du concours de collecte des biodéchets à la cantine des broches à..." (2:46). Views: 32, posted 7 months ago.
- Video 4:** "ENSEMBLE GASPILLONS MOINS, JETONS MOINS TRIONS PLUS, TRIONS MIEUX" (7:05). Description: "Gestion des déchets ménagers - SITOM SUD RHONE". Views: 377, posted 1 year ago.

Une chaîne Youtube est alimentée.

Des films sur les missions du SITOM, sur le compostage sont à votre disposition.

SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER

UN SITE INTERNET VIVANT



SENSIBILISER PLUS POUR MIEUX TRIER ET PLUS VALORISER



LE SITOM ASSURE UNE VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET VOUS INFORME

- SITOM'INFO : envoi trimestriel aux 23 élus des communes, DST, DGS, chargés de communication
- Info du mois : envoi mensuel aux 23 élus des communes, DST, DGS, chargés de communication
- Site internet
- Veille réglementaire
- Facebook
- Création d'affiches, top tri ...

11.

LA REVUE DE PRESSE

LA REVUE DE PRESSE

1 ER TRIMESTRE 2025:

Revue de presse	Objet de l'article
CCPO Mag	TRI: Plus de 20 ans après la mise en place du tri des emballages, quel rapport les français entretiennent-ils avec leurs déchets ?
Le Progrès	La ville demande l'avis des habitants sur la gestion des
CCVG Mag	SITOM: Faites le tri dans vos produits chimiques !
Chaponost	Installation de 3 nouveaux silos
Le Progrès	Brignais - Quatre nouvelles bornes de collecte de biodéchets installées en avril
Saint-Symphorien-d'Ozon	Don pour chiens et chats en déchetteries
Le Progrès	Chaponnay - Collecte des biodéchets : bientôt une nouvelle borne

LA REVUE DE PRESSE

2^{ÈME} TRIMESTRE 2025 :

Revue de presse	Objet de l'article
Le Progrès	Saint-Symphorien-d'Ozon – Un appel aux dons pour l'association de protection animale « les petites Patounes »
Le Progrès	Saint-Symphorien-d'Ozon – La matinée écocitoyenne se déroulera fin mars
Le Progrès	Chaponnay – Collecte des biodéchets : bientôt une nouvelle borne
Le Progrès	Vallée du Garon / Brignais – Forum des entreprises
Le Progrès	Saint-Symphorien-d'Ozon – Matinée citoyenne : le volume des déchets sauvages ramassés a encore baissé cette année
Vourles Mag	Bac de tri : stop aux cartons
CCVG Mag	Actualités du SITOM
Le Progrès	Cette commune des Monts du Lyonnais offre 60 poules à 30 foyers pour réduire le volume des déchets

LA REVUE DE PRESSE

2^{ÈME} TRIMESTRE 2025 :

Revue de presse

Objet de l'article

Taluyers infos

Vous disposez d'un jardin: compostez !

Brignais Mag

Réduire nos déchets

Le Progrès

Où et comment donner vos vélos et matériel médical inutilisés

Le Progrès

Canicule: les horaires des déchetteries modifiés

LA REVUE DE PRESSE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2025 :

Revue de presse

Objet de l'article

Chap'info

Gestion des déchets : règles et obligations

Saint-Sym'info

Déchets ménagers: une réduction étendue

Le Progrès

Montagny – Deux entités de services publics s'installent dans un nouveau bâtiment

Le Progrès

Saint-Symphorien-d'Ozon – De nouvelles corbeilles de ville pour gérer vos déchets dans l'espace public

Montagny Mag

Réduction des déchets d'ordures ménagères

Montagny Mag

Nettoyage de printemps

Le Progrès

Sérézin-du-Rhône : Gestion des déchets. Installation de silos et réduction de fréquence de collecte

Taluyers infos

Propreté du village, installation des corbeilles de tri

Taluyers infos

A partir du 1^{er} janvier 2026, la collecte des bacs gris se fera une fois tous les 15 jours

LA REVUE DE PRESSE

4^{ÈME} TRIMESTRE 2025 :

Revue de presse	Objet de l'article
Le Progrès	Ordures ménagères : le nombre de collectes en baisse, les factures à la hausse
CCVG Info commune	SITOM: de nouveaux rythmes pour les collectes en 2026
Vivre à Ternay	Tri des biodéchets
Le Progrès	Vallée du Garon : en 2026, les bacs gris seront moins collectés
Le Progrès	Taluyers – A partir du 1 ^{er} janvier, la collecte des ordures ménagères se fera tous les 15 jours
Saint-Sym'info	Collecte des déchets : du changement en 2026
Saint-Sym'info	Rappel des consignes de tri
CCPO Mag	Bac gris : baisse de la fréquence de collecte

LA REVUE DE PRESSE

4ÈME TRIMESTRE 2025 :

Revue de presse	Objet de l'article
Le Progrès	Montagny – Sensibilisation au recyclage des déchets à l'école des Landes
Le Progrès	Cette entreprise composte les déchets alimentaires à Mornant : « Si le process est maîtrisé, on réduit les odeurs »
Le Progrès	Déchets : dès janvier, les collectes des bacs gris se dérouleront tous les quinze jours
Le Progrès	Chaponnay – Les délibérations du conseil municipal du 11 décembre
Le Progrès	Saint-Symphorien-d'Ozon – Décharge sauvage : un suspect en prison, mais qui paye la dépollution ?
Le Progrès	Leurs bacs gris vidés deux fois par mois

GLOSSAIRE

SITOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

CCPO : Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

CCVG : Communauté de Communes de la Vallée du Garon

COPAMO : Communauté de communes du Pays Mornantais

OM : Ordures Ménagères ou **OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

CS : Collecte Sélective

JMR: Journaux, Magasines, Revus

PAP : Porte A Porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

RS : Redevance Spéciale

D3E: déchet d'équipement électrique et électronique

EcoDDS: déchets chimiques usagés

ABJ: Articles de bricolage et de jardinage

ASL: Articles de sport et de loisirs

DEA: Eléments d'ameublement

OMA: Ordures ménagères et assimilées

Région AURA: Région Auvergne-Rhône-Alpes

AAP: Appels à projets

CMJ: Conseil municipal junior

C1,C2,C0,5: fréquence de collecte

C1: collecte 1 fois par semaine

C2 : collecte 2 fois par semaine

C0,5: collecte 1 fois tous les 15 jours

